

Wallonie- FRANCE

Expression libre, démocratique
et pluraliste

BELGIQUE - BELGIË
P.P.
4020 LIÈGE 2
BC 1896

N° d'agrément P201066
Bureau de dépôt: 4020 Liège 2
Bimestriel, mai / juin 2008
N° 78 - 3,00 €

ASBL - © N° dépôt : 0088398 - Exp. : 49 B, av. C. de Gerlache, 4000 Liège

PÉRIODIQUE D'INFORMATION ET DE RÉFLEXION, FONDÉ EN 1994

Sommaire

Manifeste pour la convocation
des États généraux de Wallonie, p.2

Actualité et valeur du
nationalisme démocratique
J. Rogissart, p. 4

Conférence de presse du 24 avril, p. 6

Appel à la solidarité Bruxelles-
périphérie-Wallonie, p. 7

La Région, c'est l'avenir
P. Mélot, p. 8

L'Institut du Patrimoine wallon
J.-S. Jamart, p. 9

Le différent "Wallo-francophono-
flamand / C. Thayse, p. 11

Billet sur la Francophonie
P. Bertrand, p. 12

Défense de la langue française
C. Thayse, p. 13

Petit coup d'œil sur la structure
de l'enseignement maternel,
primaire et secondaire en France
Adrien Laurant, p. 14

Les jeux, p. 15

Lettre ouverte à M. Bart De Wever
A. Laurant, p. 16

Échos de Flandre / J.-P. Roos, p. 17

Échos de France / C. Opassich, p. 18

France ou francophonie ?
F. Detif, p. 19

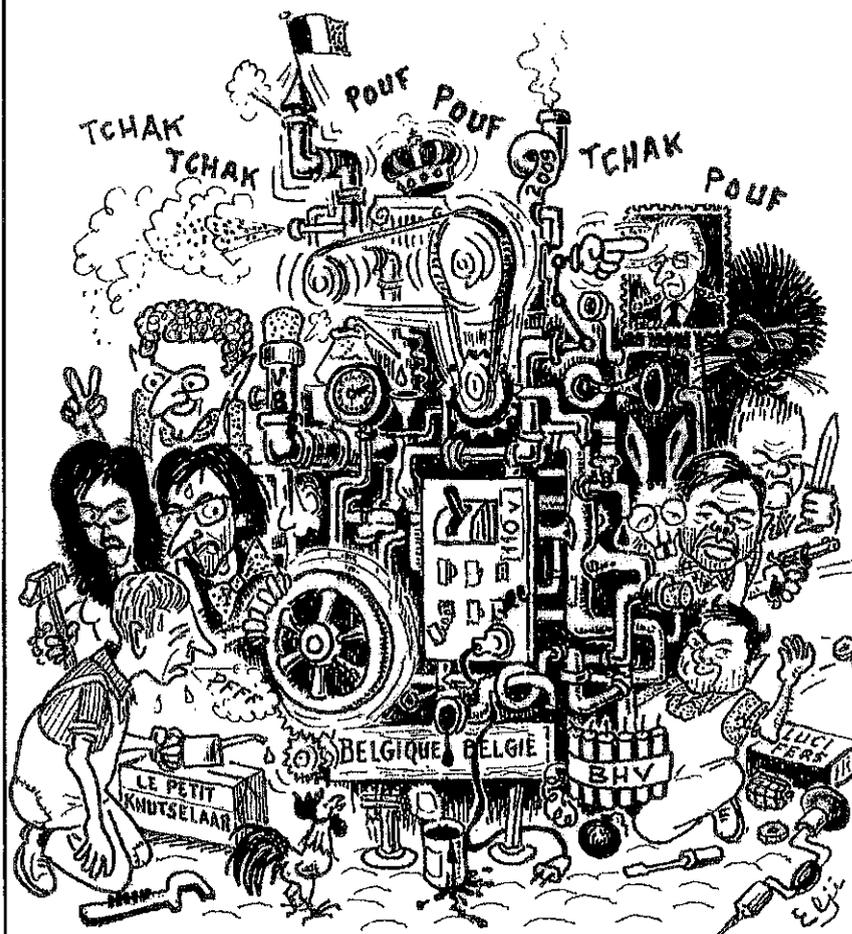
Épinglé dans la presse
J. Liénard, p. 20

«La Wallonie ne craint pas
l'autonomie» ..., p. 22

Encart La Nouvelle Wallonie Libre
J. Rogissart, pp. 1-4

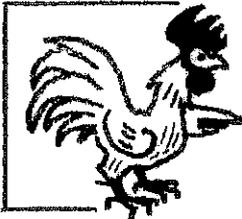
Les articles n'engagent que leurs auteurs

ÇA MARCHE !



Pour l'avenir de la Wallonie

La Flandre se veut Nation ; Bruxelles, Région à part entière. Et la Wallonie, que veut-elle ? Pour le savoir, il faut le demander aux citoyens wallons au moyen d'une pétition ! C'est pourquoi *Wallonie-France* appuie sans réserve le Manifeste repris ci-dessous. Vous aussi, amis lecteurs, soutenez-le en le signant sur le site Internet : www.etatsgenerauxdewallonie.net ; si vous ne disposez pas de connexion Internet, adressez-vous à un proche qui ouvrira ce site sur son ordinateur. Il pourra signer à votre place après avoir encodé votre identité (nom, prénom, adresse, âge, profession). Si vous le désirez, vous pourrez aussi signer la pétition tout en gardant l'anonymat. Faites plus : parlez-en autour de vous. Pour l'avenir de la Wallonie, chaque voix compte ! La rédaction



Manifeste

pour la convocation des États généraux de Wallonie

Mardi 19 février 2008

En 1973, Manu Ruys, l'ancien éditorialiste très influent du journal *De Standaard*, sous-titrait son ouvrage *«Les Flamands : un peuple en mouvement, une nation en devenir»*.

Trente-cinq ans plus tard, cette nation est devenue réalité. Le terme lui-même figure dans la proposition de Constitution flamande déposée par le CD&V/N-VA. Quant au ministre des Affaires étrangères, Karel De Gucht (*Open VLD*), il n'hésite plus à qualifier la frontière linguistique de frontière d'État.

L'impasse politique dans laquelle nous nous trouvons depuis les élections législatives du 10 juin 2007 était, en fait, écrite dans le ciel.

Contrairement à un pays comme la France, la Belgique ne s'est pas faite d'elle-même, en mille ans. Elle résulte, bien plus modestement, d'un arrangement diplomatique : la méfiance britannique envers la France était encore si vive quinze ans après Waterloo, qu'il fallut se résoudre à accorder à Palmerston ce "territoire tampon" qu'il s'obstinait à réclamer.

Talleyrand ne croyait d'ailleurs pas aux chances de viabilité de cette construction purement artificielle. Ne confiait-il pas, en

1832, à la princesse de Lieven, femme de l'ambassadeur de Russie à Londres :

«Les Belges?... Ils ne dureront pas. (...) deux cents protocoles n'en feront jamais une nation, cette Belgique ne sera jamais un pays, cela ne peut tenir».

Durant le 19^e siècle, le droit de vote ne sera l'apanage que d'une infime partie de la population (1 à 2%) et le régime parlementaire du Royaume de Belgique sera l'œuvre de la société dominante (noblesse et bourgeoisie), celle-ci s'exprimant exclusivement en français d'un bout à l'autre du pays.

La Flandre s'est donc bel et bien érigée en Nation, au départ des trois ingrédients classiques : un peuple, un territoire, une langue.

Bien ficelé le scénario belge ? Voyons plutôt ce que publie le *Nederlands Kunstverbond* (Association culturelle néerlandaise) d'Anvers à l'occasion du 25^e anniversaire de l'État : *«Flamands, (...) Depuis vingt-cinq ans vous êtes méconnus, opprimés et humiliés. Depuis vingt-cinq ans, on vous assigne, on vous entend, on vous juge dans une langue étrangère. Depuis vingt-cinq ans, vous avez de l'argent français, une cour*

française, une législation française, une administration française, une armée française, tout ce qui peut contribuer à l'extermination de votre race. Depuis vingt-cinq ans, sous l'influence française toujours grandissante, le gouvernement a tout mis en œuvre pour étouffer la seule chose qui vous restait en tant que Néerlandais : votre langue, la patrie de l'âme. Depuis vingt-cinq ans, vous êtes des étrangers sur votre propre sol. (...) Depuis vingt-cinq ans, le Wallon est l'enfant chéri et privilégié du gouvernement; le Flamand, lui, est rejeté et méconnu. (...)»

Grâce aux efforts d'un Mouvement flamand de plus en plus structuré, la Flandre va acquérir peu à peu ses lettres de noblesse sur l'échiquier politique. Dans sa fameuse *Lettre au Roi* de 1912, Jules Destrée peut ainsi écrire : *«(...) Au lendemain de 1830, l'équilibre fut rompu au détriment des Flamands. (...) Je n'ai ni le loisir ni l'intention de faire l'histoire de ce mouvement flamand. Il me suffit d'en avoir noté les raisons et reconnu le caractère légitime. (...) Successivement, les Flamands virent ainsi faire droit à leurs protestations (...). À l'heure présente, le mouvement, enivré de ses succès et de sa force populaire, a atteint son but. Il le dépasse. >>>*

Il menace la Wallonie. (...) Le Flamand ne recule jamais. Il a la douce obstination têtue du fanatisme.

La Flandre, en effet, ne recula pas. Avec la flamandisation de l'Université de Gand, en 1930, et la législation linguistique de 1932, elle atteindra deux de ses objectifs prioritaires. Mais il lui reste encore bien des jalons à poser sur la voie de l'affranchissement et de l'autonomie. Elle pourra compter pour cela sur le sentiment très fort d'appartenance collective qui habite sa population, et qui transcende les frontières des partis politiques. On est, en effet, d'abord *vlaamsvoelend*, avant d'être socialiste, démocrate-chrétien ou libéral.

Si nous ne nous faisons aucun souci quant à la reconnaissance et à la viabilité d'un État flamand souverain, en revanche, notre inquiétude est vive pour le devenir de la Wallonie.

Fixation définitive de la frontière linguistique en 1962, expulsion des Wallons de l'Université de Louvain en 1968, décret voté par le conseil culturel néerlandophone en 1973 et imposant l'usage exclusif du néerlandais dans les entreprises sises en Flandre : il ne manque plus aujourd'hui que la scission de l'arrondissement de Bruxelles-Hai-Vilvorde pour que l'homogénéité linguistique flamande soit parfaite.

La Flandre s'est donc bel et bien érigée en Nation, au départ des trois ingrédients classiques : un peuple, un territoire, une langue. Elle est véritablement soudeée par ce "*plébiscite de tous les jours*", dont parlait Ernest Renan, et prête à proclamer unilatéralement son indépendance.

En septembre 2007, le très sérieux magazine *The Economist* constatait que la Belgique avait fait ce pour quoi elle avait été

créée — *the job is done* — et qu'elle n'était plus nécessaire. Et d'ajouter : «*Les bonnes choses qui en sont issues pourront toujours émerger de deux ou trois territoires plus petits. Voire d'une France et de Pays-Bas élargis*». On ne peut mieux dire !

Si nous ne nous faisons aucun souci quant à la reconnaissance et à la viabilité d'un État flamand souverain, en revanche, notre inquiétude est vive pour le devenir de la Wallonie. C'est pourquoi, le moment nous semble venu de convoquer des États généraux de Wallonie.

Cette assemblée, largement représentative des forces vives de la Région et de la société civile au travers de ses divers courants politiques et idéologiques, aurait à se prononcer sur les quatre grandes options d'avenir suivantes :

- 1° Un État wallon indépendant ;
- 2° Un État wallo-bruxellois ;
- 3° La réunion à la France ;
- 4° La réunion à une autre composante européenne que la France.

Des dossiers, présentant les avantages, conditions et inconvénients de ces quatre formules, devraient, bien entendu, être préalablement confectionnés par un groupe d'experts de haut niveau.

Le fait que nous citions un "État wallo-bruxellois" parmi les quatre options, montre que nous ne nous désintéressons nullement de la donne bruxelloise. Mais nous estimons essentiel que les Bruxellois se déterminent également eux-mêmes quant à leur avenir.

La réflexion menée actuellement au sein du "Groupe Wallonie-Bruxelles" nous paraît, à cet égard, trop restrictive. Elle semble, en effet, s'orienter vers la suggestion du constitutionnaliste Marc Uyttendaele de mettre sur pied une "autorité Wallonie-Bruxelles", laquelle, en cas de scission de la Belgique, revêti-

rait, *de facto*, les habits d'un État indépendant. Nous souhaitons, quant à nous, garantir le choix des diverses options.

L'heure n'est plus aux chaudières partisans, mais à la mobilisation dans la sagesse et l'entendement. Il est temps, pour nous, de réfléchir à une réponse de survie, digne, raisonnable et dans l'ordre.

Nous invitons donc les mandataires politiques, les responsables des organisations syndicales et sociales, les recteurs et professeurs d'université, les chercheurs, les membres des professions libérales, les indépendants, les cadres et les travailleurs d'entreprises, les enseignants et les étudiants, les artistes et les créateurs culturels, les membres du monde sportif, les responsables des mouvements associatifs, les agriculteurs et, plus largement, tous les citoyens responsables, à appuyer ce manifeste.

Comme l'écrivait déjà François Perin en 1971 : «*Il faut faire passer par notre peuple un souffle créateur ; le danger de l'inertie est pire que le danger flamand. D'une certaine façon, nous devons être reconnaissants à l'égard des Flamands tentés par l'égoïsme et le goût de l'hégémonie de nous faire sortir de notre inertie ! Mais la menace réelle des autres ne peut nous dispenser de voir nos propres responsabilités. (...) Tout ne s'explique pas par le thème : "c'est la faute aux autres !"*».

Soyons les acteurs de notre avenir !

Jules Gheude, essayiste politique
Didier Melin, philologue et traducteur
Thierry Ollevier, professeur d'université
Claude Thayse, maître de conférences

Actualité et valeur du nationalisme démocratique

Jacques Rogissart

Le Crédit lyonnais (aux destinées duquel présida l'illustre M. Trichet, actuel pontife de la Banque centrale européenne), la Deutsche Bank, la Northern Bank, la Société générale, la Bear Stearns, en passant par la déconfiture du groupe Enron, le tripotage des grandes agences américaines de notation et les légèretés, pour ne pas dire plus, des fonds d'investissement... La liste est longue des preuves que la haute finance est incapable de réagir en temps utile, de se prémunir de défaillances internes, de prévoir les conséquences de ce qu'elle crée, voire, trop souvent, de résister à la tentation du délit. C'est pourtant en son sein qu'opèrent les vrais maîtres du monde à la faveur d'une mondialisation qu'ils ont obtenue de la sottise des pouvoirs politiques et qu'ils continuent de présenter comme un eldorado... pour après-demain. Certes, la jobardise et la naïve cupidité de nombreux particuliers, si bien décrites par John Kenneth Galbraith dans *L'Argent* (1), sont pour eux de précieux auxiliaires, mais d'où vient la publicité qui zombifie ces bonnes gens? Certes aussi des statistiques — d'ailleurs trop globales et conjecturales pour fonder une analyse fine — font-elles apparaître des progrès de niveau de vie en Asie ou en Amérique latine, mais les meilleurs exemples de ces avancées sont des pays qui, justement, ont enfreint les consignes néolibérales, comme la Malaisie ou l'Argentine après le cataclysme où l'a prolongée le FMI. En attendant, le système du tout-financier fait souffler en tempête les vents d'une concurrence incontrôlée

sur les sociétés de l'ancien monde développé, rongé peu à peu les filets de la protection sociale, accélérant les délocalisations d'entreprise, comprimant les salaires

C'est pourtant en son sein qu'opèrent les vrais maîtres du monde...

(comme le conseille M. Trichet), empêchant toute planification qui donnerait des sûretés pour l'avenir et démolissant pièce par pièce les services publics. On connaît aujourd'hui — suffisamment du moins — le travail méthodique et à moitié occulte d'organisations comme la Conférence trilatérale ou le Club de Bilderberg (il y en a d'autres, mais les noms importent peu : la source est unique) qui propagent l'idéologie nécessaire à leur conquête des pouvoirs de décision. Idéologie non dogmatique d'ailleurs : en cas de gros coups de tabac, on fait appel sans état d'âme à l'aide des pouvoirs publics dont l'intervention est si honnie quand les bénéficiaires s'entassent. Ces agences du laisser-faire triomphant (à ne pas confondre, répétons-le, avec le libéralisme civilisé) sont dotées d'énormes moyens de séduction, sinon de corruption. Les partis sociaux-démocrates et démocrates-chrétiens ont cessé depuis longtemps de leur faire barrage. Que s'est-il passé pour qu'ils soient devenus si dociles et que l'on retrouve des gens issus de leurs rangs à des postes stratégiques dans des institutions internationales qui relaient inlassablement le message seriné dans l'ombre ? On doit pré-

sumer qu'il y a des acteurs, moins visibles et plus déterminants dans les prises de décision : le milieu que je viens d'évoquer s'emploie énergiquement à placer ses gens sur le circuit des études et du traitement de base des données. Mais on ne saurait exclure des hypothèses plus glauques... Il est très important de comprendre que le discours belge sur "les vrais problèmes" est imprégné de la croyance dans les fausses fatalités qu'invoque le néolibéralisme. La conviction républicaine s'appuie sur un fait que celui-ci récuse : l'intérêt général n'est pas la simple somme des intérêts particuliers. Ce qui se passe à l'étranger montre que l'argent public pourrait bien être moins rare que ne le disait en janvier M. Verhofstadt. Il est curieux qu'on en trouve pour soutenir les banques en difficulté (chose nécessaire à condition de mieux les encadrer) et non pour distribuer du pouvoir d'achat. Pour garnir les caisses, il suffirait d'appliquer à l'organisation du pouvoir et à la gestion administrative quelques réformes simples mais profondes. *Vox clamans in deserto*, comme dirait Mme Arena, le GERFA ne cesse d'en proposer des recettes. Le régime belge n'a su que créer un monstre : le plan Copernic qui, loin de dévorer la participative, en a cumulé les effets avec un brouillage des finalités et une injection massive et dangereuse des règles de la gestion privée dans les affaires publiques. L'État, en voie de dépérissement, n'a pas fini d'en faire payer les dommages directs et collatéraux (cf. la réforme des polices) au contribuable. >>>

Enfin et surtout, il faudra se décider à répudier le dogme dont le néolibéralisme a farci la tête des dirigeants *via* sa propre vision de la construction européenne. Il est insensé d'abandonner à des banquiers le pouvoir régalien par excellence de la gestion de la monnaie. Il est faux que le protectionnisme soit une aberration économique lorsque les partenaires du libre-échange ne jouent pas sur ce que les Anglo-Saxons appellent le même *playing field* — et c'est bien le cas de nos jours (2). Il est ridicule de croire que le marché recèle en lui-même une mystérieuse force autorégulatrice qui dispenserait la puissance publique de son devoir de surveillance et, le cas échéant, d'intervention. Les Américains, eux, se gardent bien d'une dévotion aveugle aux principes qu'ils répandent tant à la surface du globe. Ils manipulent leur monnaie dans une collaboration étroite entre le gouvernement et la Réserve fédérale. Ils deviennent protectionnistes à présent que leur commerce extérieur s'enfoncé dans un gouffre de déficit (gare à la casse chez nous quand ils passeront à l'acte !). Les énormes achats de l'Administration tiennent lieu de politique keynésienne. Etc., etc. Et ne parlons pas des pratiques chinoises ou japonaises...

Il ne suffit pas aux trilatéraux et autres bilderbergeois de déverser sur le monde entier des doc-

trines que contredit l'expérience. Leur objectif suprême étant de créer un marché planétaire livré à une concurrence sans freins ni lois, ils haïssent d'instinct — mais se gardent généralement de le dire — tout ce qui ressemble à l'affirmation d'une identité nationale, surtout quand elle est porteuse du principe que le pouvoir doit émaner des citoyens et d'eux seuls. État-nation et État républicain par excellence, la France leur inspirera toujours une méfiance invétérée.

Je n'en ai pas moins la conviction que la France trouvera en elle-même le ressort d'énergie qui arrachera les Européens aux forces de la dilution et du déclin....

Comme dans les autres pays de notre continent, ils ont pu assujettir une large partie de la classe politique à leur pensée, au nom d'une Europe qu'ils éloignent toujours plus de ses objectifs originels, mais la nation française fait obstacle à leurs plans quand on lui laisse la parole — les maastrichtiens ne sont pas près d'oublier le référendum de 2005. Il leur reste à contourner sa volonté par les nombreux subterfuges d'une politique politicienne dont les responsables sont aveugles aux effets sur nos lendemains. Je n'en

ai pas moins la conviction que la France trouvera en elle-même le ressort d'énergie qui arrachera les Européens aux forces de la dilution et du déclin. On ne pourra pas lui faire ce que les mondialistes ont fait à la Serbie, martyrisée sous prétexte d'affranchir des populations primitives sinon mafieuses, charcutage qui oblige les Occidentaux, comme en Bosnie-Herzégovine, à maintenir une présence armée de durée indéfinie. Beau chef-d'œuvre géopolitique, en vérité, que ces Balkans où l'on replante insoucieusement dans un sol fertile les semences de l'instabilité permanente !

Oui, c'est vers le pôle français que doit s'aimer la Wallonie et pas seulement (mais aussi, pourquoi pas ?) parce qu'elle y trouvera des avantages matériels. Il y va de sa protection contre les tourbillons d'une mondialisation incontrôlée — parce que nos gouvernements se laissent persuader qu'elle est incontrôlable. Et si c'est une "dérive nationaliste", comme disent les sociaux-démocrates et les centristes mous, eh bien ! soyons nationalistes ! Cela ne réussit pas mal à la Flandre.

(1) Gallimard, 1976

(2) Aux dernières nouvelles, même un Paul Samuelson, un des grands théoriciens du libre-échange, commence à être assailli par le doute...

Le Soir (19.03) publie l'opinion de trois rédacteurs en chef flamands :

Peter Vandermeersch (*De Standaard*) : Leterme I^{er} n'a pas constitué une vraie équipe ; il n'a ni programme cohérent ni budget sérieux. Il lui reste à prouver que la Belgique sera bien gouvernée. Problème : personne n'y croit.

Luc Van der Kelen (*Het Laatste Nieuws*) : ce gouvernement est confronté à une contradiction majeure : pour une moitié, il faut une réforme profonde de l'État, mais, problème, l'autre moitié n'en veut pas ! Si Leterme I^{er} passe le cap du 21 juillet, peut-être lui reste-t-il une mince chance de gérer le pays.

Yves Desmet (*De Morgen*) : ce gouvernement improbable est « un prématuré et n'a que peu de chances de vivre ». Son programme est un catalogue de vœux pieux et de promesses contradictoires.

Quel destin

pour la Wallonie et Bruxelles ?

En novembre 2006, Mme Antoinette Spaak et M. Serge Moureaux lançaient un **Manifeste pour l'unité francophone**. Les auteurs y dénonçaient le projet flamand qui vise à «*aboutir à un confédéralisme inégalitaire*» afin de contrôler Bruxelles. Par contre, ils préconisaient «*la mise sur pied d'une Fédération égalitaire, formée de 2 États, la Flandre d'une part, et la Fédération francophone de Belgique, regroupant la Wallonie et Bruxelles d'autre part*».

Une conférence de presse s'est tenue le 24 avril à la Maison de la Francité à Bruxelles.

Au nom du comité de rédaction de *Wallonie-France*, Jacques Rogissart en précise le but : que pensent de ce projet les trois hommes politiques wallons invités, MM. Robert Collignon, Jean-Maurice Dehousse et Yvan Ylieff qui tous ont occupé des fonctions ministérielles au niveau fédéral et/ou à la Région wallonne ?

Avant de leur céder la parole, Serge Moureaux, en sa qualité de coauteur du Manifeste, soutient que, dans l'immédiat, face aux revendications flamandes, l'union des responsables wallons et bruxellois s'impose. Il tient ensuite à rassurer ses interlocuteurs : la Fédération Wallonie-Bruxelles respecterait «*la pleine autonomie de chacune des deux Régions*» et le territoire de cette nouvelle entité ne serait déterminé qu'après consultation des populations, notamment celles de la périphérie bruxelloise et de Fournon. Enfin, Bruxelles devra rester une métropole francophone sans nier pour autant les droits légitimes de la minorité flamande.

Robert Collignon se dit d'accord avec l'idée de la pleine autonomie des deux Régions en cas de création d'une fédération. Solidarité, certes, mais pas au prix d'une fusion en une seule communauté, ce qui ne ferait que conforter

l'existence d'une Belgique résiduelle. En revanche, il approuve sans réserve la volonté d'affermir la culture française à Bruxelles, d'autant plus que la menace d'anglicisation de la métropole existe bel et bien. Enfin, R. Collignon de s'effraie guère d'une scission de la Sécurité sociale et se réjouit de voir le fait régional reconnu de plus en plus comme le confirment les propos de Rudy Demotte et de Charles Picqué (cf. *Le Soir*, 17.04).

Wallon je suis et resterai, affirme Jean-Maurice Dehousse. À preuve, avec Freddy Terwagne, ne voulaient-ils pas déjà voir la Belgique transformée en trois Régions qui auraient pratiqué une solidarité réciproque. Mais actuellement, beaucoup de Wallons veulent préserver leur pays fédéralisé pour autant, bien sûr, qu'un équilibre réel soit maintenu entre ses composantes. L'orateur, qui ne perçoit pas «*de différence de nature entre fédéralisme et confédéralisme*», doit cependant constater que la Flandre n'est jamais satisfaite et que, depuis l'annexion de Fournon en 1963, sans cesse de nouvelles revendications apparaissent et, sous l'influence des traités européens, s'accroît l'envie de sécession. En conséquence, il conseille de préparer un double modèle : le premier qui envisage l'avenir avec la Flandre, le second sans elle ! Dans ce dernier cas, toutefois, le problème crucial sera celui du financement du nouvel État Wallonie-Bruxelles.

«*Je ne suis pas rattachiste*», confirme J.-M. Dehousse, mais, si la Flandre fait sécession, il entend néanmoins voir se renforcer la collaboration avec la France.

Yvan Ylieff se déclare d'accord avec le projet d'un «*destin commun de Bruxelles et de la Wallonie*», mais il affiche son scepticisme parce qu'il faudrait d'abord savoir ce que veut vraiment la Flandre. Entend-elle se séparer ou continuer la Belgique dans un système confédéral

qu'elle dominerait ? À son avis, il n'y a pas de profonde volonté flamande de prise d'indépendance à cause du risque de perdre Bruxelles. Donc, pour l'orateur, la Belgique risque de survivre sous l'emprise flamande... avec la collaboration de certains francophones ! Mais alors, quelle serait la valeur ajoutée de cet État bancal ?

Pourtant, conclut l'orateur, d'autres pistes sont possibles, par exemple le rattachement à la France. Et là, plusieurs formules existent.

Répondant aux questions, S. Moureaux estime que le Manifeste tombe à pic et qu'il ne faut surtout pas se précipiter dans les concessions à la Flandre. «*Les Wallons sont des gens dignes et pas des mendiants*».

Concluons avec un extrait du résumé du Manifeste : «*La future Fédération axera sa politique dans le sens d'un desserrement des liens économiques avec la Flandre et un resserrement de ceux-ci avec ses voisins français et allemand, les liens pouvant également se concrétiser dans des accords de partenariat très étroits dans les domaines extérieurs et de la défense nationale*».

Que pensent nos lecteurs d'un projet qui, *in fine*, conserve une fédération belge ?

J. Liénard, P. Mélot

Elio évolue...

Le 18 mars, lors d'un débat organisé par la section liégeoise du RWF à l'Université de Liège, à la question : "Que pensez-vous de la réunion de la Wallonie à la République française ?", M. Di Rupo a prudemment répondu : «*Il faut donner la parole aux gens. Toutes les options sont respectables. Il faudra faire la balance pour chaque option et mettre dans chaque plateau le pour et le contre. Nourrissons le débat qui doit avoir lieu dès maintenant*».

Maintenant ou jamais !

Appel à la solidarité Bruxelles-périphérie-Wallonie

Les signataires engagent les Bruxellois à ouvrir les yeux sur la gravité de la situation actuelle de leur ville et rappellent que :

— Les Bruxellois sont à 90% des francophones et beaucoup d'entre eux sont des Wallons d'origine. De plus, «le vecteur de l'intégration est et doit rester la langue française» tout en veillant au respect scrupuleux des droits des Bruxellois flamands ;

— Bruxelles est un atout majeur pour la Francophonie ;

— Bruxelles doit s'étendre, par voie démocratique, aux communes dont les habitants le désirent ;

— «Bruxelles est une vitrine indispensable à la Wallonie et l'axe du développement Bruxelles-Namur-Luxembourg demeure une des clés du redressement wallon» ;

— Bruxelles ne doit pas devenir un territoire d'État, cogéré par les deux Communautés au risque de voir grandir l'emprise flamande, ni devenir un district fédéral européen, puisque l'Europe n'est pas un État ;

— Deux déséquilibres majeurs affectent

cependant la Région bruxelloise : 1. un chômage de près de 20% (et même de 30% chez les jeunes de moins de 25 ans) qui peut être diminué en rendant aux Bruxellois de langue française «les milliers d'emplois qui leur ont été pris et mettre fin à l'exigence — ou au prétexte — du bilinguisme individuel» ; 2. une crise sociale et financière qui peut être résorbée en partie en faisant savoir à une Flandre, désireuse d'autonomie fiscale, que «le précompte professionnel devra alors être attribué à la Région du lieu de travail et non à celle de la résidence du travailleur» ;

— «La Région de Bruxelles (élargie) n'a pas d'autre avenir que dans son union étroite avec la Wallonie (dans la Belgique si c'est encore possible, hors d'elle s'il le faut) sous la forme d'un État commun aux Wallons et aux Bruxellois», État qui devra respecter la personnalité de chacune des composantes. «Cet État commun serait libre de développer et d'approfondir ses liens naturels avec la France».

Pour Bruxelles Métropole francophone (club de réflexion) :

Jean Bourdon, président ;

Jacques Bourgaux, secrétaire général.

Pour le Groupe d'Étude et de Réforme

de la Fonction administrative (GERFA, ASBL) :

Michel Legrand, président ;

Jean-François Goosse, administrateur.

Pour la Ligue Wallonne de la Région de Bruxelles (ASBL) :

Gilberte Lambot-Durand, présidente ;

Marie-Claire Williquet-Daloze, vice-présidente.

S'y associent les personnalités suivantes (par ordre alphabétique) :

André Goosse, professeur émérite de l'U.C.L., membre de l'Académie de langue et de littérature françaises de Belgique ;

Claude Javeau, professeur émérite de l'U.L.B. ;

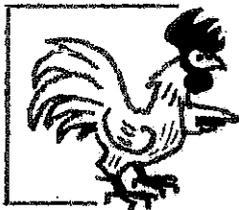
Daniel Laroche, directeur de la Maison de la Francité ;

Jacques Lemaire, professeur de l'U.L.B. ;

Jean-Luc Robert, échevin de la commune d'Etterbeek ;

Marc Wilmet, professeur de l'U.L.B., membre de l'Académie de langue et de littérature françaises de Belgique.

* Le texte intégral de l'appel est disponible sur les sites www.liguewallonnebruxelles.be et www.gerfa.be



«Vous pouvez dire à nos mères que nous sommes régionalistes»

C'est sous ce titre insolite que, dans *Le Soir* du même jour, paraît une autre prise de position autonomiste.

En résumé, ces six signataires, **tous élus du PS**, veulent que la Wallonie dispose des outils nécessaires à son développement économique et à une meilleure représentation diplomatique.

Ils dénoncent l'erreur capitale de confier les négociations sur les transferts des compétences aux deux grandes Communautés. C'est aux trois Régions qu'il appartient de régler ces questions ; il convient, en premier lieu, que les régionalistes wallons et bruxellois exigent des Flamands l'expression claire de ce qu'ils entendent laisser à l'État fédéral.

Ils refusent l'effacement de la Wallonie en cas de création d'une entité Wallonie-Bruxelles.

Ils revendiquent pour la Wallonie des compétences actuellement gérées par la Communauté française de Belgique, «institution structurellement problématique».

Pour ces mandataires, «le régionalisme n'est pas que du sentimentalisme, c'est avant tout un pragmatisme».

Ce texte est signé par :

Christophe Collignon, sénateur de Communauté ;

Jacques Gennen, député-échevin ;

Charles Janssens, député-bourgmestre ;

Guy Milcamps, député-bourgmestre ;

Sebastian Pirlot, député-bourgmestre ;

Eliane Tillieux, députée.



La Région, c'est l'avenir

Pierre Mélot

Enfin! Enfin un ministre wallon qui rend à la « Région » la place qui lui est due dans le meccano institutionnel belge: la première. S'exprimant avec conviction et la force qui lui vient de sa qualité de membre effectif du groupe Octopus (*), **Jean-Claude Marcourt** (PS), ministre wallon de l'Économie et de l'Emploi, assène son credo régionaliste pour les prochaines négociations sur la réforme de l'État. « *La Région* [wallonne], affirme-t-il de sa tranquille assurance, *c'est une émancipation collective, c'est l'ouverture (...) sur le monde et son partenaire naturel qu'est Bruxelles.* »

Comprenons bien les paroles du ministre.

Émancipation. De quoi la Région wallonne doit-elle s'émanciper? De toute évidence, de la lourde chape de l'État belge qui, pensons-nous avec le ministre, engluie la Wallonie dans une Communauté française fade, sans projet et sans moyens propres.

Collective. C'est la Wallonie tout entière qui est concernée par cette émancipation: pas de sous-régionalisme stérile, et ralliement massif de toutes les forces disponibles y compris des bataillons conservateurs qui traînent encore la patte.

Ouverture sur le monde. Le prétendu "repli wallon", chimère inventée par les partisans de l'État belge déclinant et jaloux, n'a pas et n'a jamais eu cours en

Wallonie. Il est important que le ministre l'ait souligné de son autorité.

Partenaire naturel. Il va de soi que Bruxelles est un partenaire prioritaire parmi ceux que compte la Wallonie. Il en est d'autres bien sûr, comme la Flandre (eh oui!) que la Wallonie n'a pas l'intention de bouder (si la "nation flamande" daigne se comporter amicalement...). Il y a aussi l'Allemagne, notre voisine que nous connaissons si peu. Ainsi que la France — dommage que le ministre ne l'ait pas évoquée —, elle qui reste plus qu'un simple "partenaire naturel", la patrie culturelle dont nous ne pourrions nous séparer.

La France reste plus qu'un simple partenaire naturel, elle est notre patrie culturelle...

Interrogé par la presse sur le rôle restant dévolu, dans son esprit, à la Communauté française (parfois rebaptisée Wallonie-Bruxelles), le ministre répond : « *la Communauté française est une passerelle francophone, mais nous avons surtout deux Régions. (...) Il faut sortir de cette notion de "nation francophone" au sens strict.* » Cette déclaration capitale — qui proclame la prééminence politique de la Région par rapport à la Communauté — a suffisamment de poids pour être mise en exergue. Répétons-la : « **Nous avons surtout deux Régions. Il faut sortir de cette**

notion de "nation francophone" au sens strict », concept flou cher à un Elio Di Rupo qui n'imagine (n'imaginait?) cette "nation francophone" que dans le cadre restreint et désuet du royaume de Belgique.

Asticoté avec insistance par un journaliste du très belge quotidien *Le Soir* sur "le discours régionaliste qui n'est plus très en vogue", le ministre réagit par une observation pertinente : « *Fondamentalement, les régionalistes des années 1980 ont obtenu ce qu'ils voulaient.* » De fait, la Région wallonne, entité politique, existe bel et bien en tant que communauté de destin géographique, économique et culturelle. Elle a pris conscience d'elle-même et se porte de mieux en mieux. Incontestablement, le combat des Renard, Cools, Perin, Dehousse, Spitaels, Collignon et de bien d'autres a porté ses fruits. Ne lui manque-t-elle que les compétences de l'enseignement et de la culture pour asseoir avec noblesse son statut de Région à part entière.

À la jeune génération de se lever pour passer à l'étape suivante!

(*) Groupe Octopus : groupe de délégués, de huit partis démocratiques, chargé de préparer la réforme de l'État. Il a tenu sa première réunion le 15 janvier 2008 sous la présidence d'Yves Leterme et la vice-présidence de Didier Reynders.

Tu veux être ministre, camarade ?

Alors, surtout, ne deviens pas parlementaire ! C'est, résumé en une phrase, ce que soutiennent les députés régionaux PS, Charles Janssens et Jean-Claude Van Cauwenberghé dans leur carte blanche du *Soir* (03.04).

Ils dénoncent une mode nouvelle en politique : le choix des ministres qui, de plus en plus souvent, se fait en dehors du monde parlementaire au grand étonnement « *de nombre de militants et de mandataires socialistes.* »

SI, SI, PRENEZ !
C'EST MON BON PLAISIR!



Deux raisons à cela selon les auteurs : « *D'abord, probablement la volonté d'un président d'apparaître comme celui qui décide seul, sans contrainte, c'est-à-dire sans devoir s'embarrasser des succès électoraux des candidats ministriables.* »

Sans doute aussi cette obsession médiatique permanente qui conduit à vouloir toujours étonner et à réserver systématiquement aux médias ce que la presse qualifie de "surprise du chef". Mais qui donc aurait bien pu inspirer le président du PS ? Un autre président peut-être ?

J. L.

L'Institut du Patrimoine wallon : un certain amour de la Wallonie



Jean-Sébastien Jamart

maître de conférences à la Faculté de droit de l'Université de Liège

Les Wallons à Versailles

L'Institut du Patrimoine wallon (IPW) vient de publier, avec les éditions de la Renaissance du livre, un ouvrage de référence sur *Les Wallons à Versailles*. Cet ouvrage de plus de 400 pages regroupe les communications scientifiques du colloque qui a eu lieu le 5 décembre 2007 au château de Versailles sur ce thème. L'iconographie de cet ouvrage est de très grande qualité.

Quiconque a visité le château de Moudave (n'appartenant malheureusement pas à la Région wallonne) aura entendu parler du fameux Rennequin Sualem, qui conçut la machine de Marly, la plus grosse mécanique jamais réalisée à l'époque pour alimenter les jardins de Versailles et de Marly en eau de Seine. Le professeur **Souillard**, de l'Université de Grenoble, nous raconte la folle destinée de la famille Sualem. Les réalisations de plusieurs ingénieurs de cette famille témoignent des échanges scientifiques et techniques privilégiés qui existaient alors entre nos régions et le Royaume de France.

Dans le domaine militaire aussi le savoir-faire des Wallons fut reconnu par Louis XIV. Le professeur **Francis Balace**, de l'Université de Liège, retrace la destinée de quelques officiers comme Ferdinand de Marchin (son nom fut "francisé" en *de Marsin*) qui devint le plus jeune lieutenant-général sur le front milanais, avant de devenir l'ambassadeur de Louis XIV auprès du nouveau roi d'Espagne, Philippe V, duc d'Anjou. C'est à lui que l'on doit la création du fameux régiment des Gardes wallonnes, juste avant d'être promu Maréchal de France en 1703.

L'ouvrage nous rappelle les destinées

de grands noms comme celui du prince Charles-Joseph de Ligne, dépeint par le professeur **Couvreur**, de l'Université de Bruxelles, tantôt comme un courtisan, tantôt comme un agent secret. Plus extraordinaire encore est la figure de la "Belle Liégeoise" Anne-Josèphe Terwagne, dite Théroigne de Méricourt, décrite par le professeur **Philippe Raxhon**, de l'Université de Liège, comme une amazone des Révolutions liégeoise et française de 1789 (1).

Dans le domaine artistique, les Wallons n'étaient pas en reste à Versailles. La moitié du livre est ainsi consacrée à des artistes wallons, dont le Liégeois Jean Varin, devenu "Varin le Vallon"; il fut l'initiateur d'une véritable colonie parisienne d'artistes liégeois au XVIII^e siècle. La transformation du quartier de la gare des Guillemins à Liège sera, je l'espère, l'occasion de réhabiliter aussi le nom de ce grand orfèvre, qui méritait certainement mieux que l'état de la rue qui a porté son nom jusqu'ici. Le professeur **Jean-Patrick Duchesne**, de l'Université de Liège, nous retrace la vie de Jean Varin, tandis que son collègue **Mark Jones**, de Londres, analyse les différentes médailles du règne de Louis XIV réalisées par ce graveur.

L'extraordinaire chez cet artiste est qu'il fut d'abord un contrefacteur de monnaie, condamné à l'exil en Angleterre ! Il fut rappelé par Richelieu en personne, pour mettre en œuvre la réforme monétaire qui introduisit le louis d'or et l'écu d'argent ! Ensuite, il mit sur pied la grande entreprise de production de médailles de propagande du Roi-Soleil. Par la suite, un autre Liégeois, Gérard-Léonard Hérard se chargea également de graver les médailles de Louis XIV avant de s'adonner à la sculpture de bustes, dont certains se trouvent au Musée d'archéologie et d'arts décoratifs

de Liège. C'est encore un Liégeois, Jean Duvivier, qui, au siècle suivant, accèdera à la charge de graveur de médailles du Roi de France.

Les musiciens wallons à la cour de France eurent plus de mal à se faire une place. **Philippe Vendrix**, professeur de l'Université de Liège, également directeur de recherche au CNRS en France, s'est intéressé aux parcours de Daniel Danielis, d'Henry Du Mont, de Nicolas Hotman, de Jacques de Saint-Luc, de Thomas-Louis Bourgeois, de François-Joseph Gossec, de Marie-Anne de Cupis. Ph. Vendrix met en relief les différences de parcours entre ces musiciens et celui de l'inévitable André-Modeste Grétry qui était de tous les salons parisiens avant d'accéder à la cour de Versailles. La Révolution ne le décapitera pas, mais le ruinera, ... momentanément. Car ce compositeur sut naviguer entre Révolution et Empire, par un juste équilibre entre la satisfaction des plaisirs de la cour et la constitution d'un public citoyen. Le "Talleyrand" de la musique en quelque sorte...

À noter encore que ce livre n'a pu passer sous silence l'existence "d'un autre personnage" wallon sans lequel Versailles ne serait pas Versailles : le marbre rouge de Rance, qui donne au château ses harmonies colorées, très bien illustrées et décrites par la professeur **Sophie Mouquin**, de Lille, qui malheureusement parle des marbres des Flandres... pour parler d'un marbre extrait de carrières wallonnes, précisément à Gochenet, Sainte-Anne, Saint-Rémy, Cerfontaine, Givet, Rance ! Il fallait bien sûr que ce genre de lapsus historique soit le fait d'un professeur de l'Université de Lille-Flandres...

Les itinéraires du patrimoine wallon

L'ouvrage *Les Wallons à Versailles* s'adresse à un public plutôt sédentaire, eu égard à son volume. Beaucoup plus maniables et pourtant tout aussi bien documentés sont les 5 ouvrages publiés à ce jour dans la série *Les itinéraires du patrimoine wallon*.

Avec le retour des beaux jours, je ne peux que conseiller à nos lecteurs wallons et français de passer leurs congés en Wallonie avec l'un ou l'autre de ces itinéraires :

1. *La Route des abbayes*
2. *Les itinéraires Art nouveau*
3. *La Route du patrimoine archéologique*
4. *La Route du patrimoine industriel*
5. *La Route des beffrois*

Ces petits livres de 150 pages sont très

bien illustrés et comportent tous les renseignements pratiques (adresses, horaires, prix). Une carte routière accompagne les livres, le tout présenté sous une protection plastifiée très utile en temps de pluie. Chaque ouvrage coûte 15 euros.

Avec cette série, l'IPW remplit particulièrement bien une de ses missions : réhabiliter le patrimoine de la Wallonie et le porter à la connaissance de sa population.

Il est possible de se procurer ces ouvrages en librairie ou à l'Institut du Patrimoine wallon, rue du Lombard, 79 à 5000 Namur - tél. 081/23 07 03, Fax : 081/65 90 97.

m.vanopstal@institutdupatrimoine.be.
Le site Internet est également très intéressant à consulter :
www.institutdupatrimoine.be

(1) Les lecteurs de la revue pourront aussi lire

de cet excellent auteur :

Histoire du Congrès wallon d'octobre 1945 : un avenir politique pour la Wallonie ? (Institut Jules Destrée, 1995) ainsi que

La Marseillaise ou le devenir d'un chant révolutionnaire en Wallonie (Institut Jules Destrée, 1998).

* * *

N'oublions pas de signaler la parution récente d'un ouvrage collectif, regroupant 57 collaborateurs :

Le patrimoine militaire de Wallonie

Dû au même éditeur et préfacé par le ministre Jean-Claude Marcourt, l'ouvrage, richement illustré de plans et de photos, a été réalisé sous la direction de Valérie Dejardin et de Julien Maquet.

Tournoi de poker menteur par équipe

Le trio gagnant



10 bombes, pas une de moins !

Dans *Le Vif/L'Express* (21.03), Isabelle Philippon dresse la liste des chaussetrapes qui attendent le jeune gouvernement dit Leterme I^{er}.

Mais d'abord, le lecteur est prié de noter la satisfaction en béton armé des caciques des partis francophones. Jugez-en : 99% pour Joëlle Milquet (CDH),

95% pour Elio Di Rupo (PS) et un petit 90% pour Didier Reynders (MR). Belle partie de poker menteur, puisque les sujets qui fâchent sont rejetés à plus tard !

Suit l'énumération des « dix bombes à retardement » :

1. **BHV** : « la scission de l'arrondissement Bruxelles-Hal-Vilvorde est la revendication, éminemment symbolique, de la Flandre » ;

2. **la réforme de l'État** par la régionalisation de l'emploi, des politiques de santé, de la famille et de la justice ;

3. **la circonscription électorale fédérale**, projet suscitant les espoirs belgi-cains et certainement déjà mort-né ;

4. **la loi de financement** : pour requinquer le fédéral, les Régions et Communautés devraient mettre la main à la poche. Chose possible pour la Flandre, difficile pour la Wallonie et impossible pour Bruxelles déjà désargentée ;

5. **le budget de l'État**, d'autant plus difficile à équilibrer que l'avenir économique est sombre ;

6. **les nuisances sonores dans le ciel bruxellois** : problème communautaire type. Il est insoluble... à moins d'éloigner l'aéroport, mais où ?

7. **la personnalité d'Yves Leterme** : l'homme est imprévisible, maladroit et, de surcroît, de santé fragile ;

8. **le cartel CD&V/NVA** : éclatera, éclatera pas ? Dans un cas comme dans l'autre, les conséquences seront lourdes quant à l'avenir de Leterme I^{er} ... et celui de l'État ;

9. **les bisbrouilles francophones** : il conviendrait plutôt de parler de haines corses entre PS, CDH et MR. Bonne chance !

10. **Les rivalités flamandes** : CD&V, VLD, SPA et NVA s'épient et se déchirent. Et « en embuscade, le Vlaams Belang et la Lijst De Decker ». *Veel succes ! « Le pays reste ingouvernable »*, constate lucidement Isabelle Philippon. Allons, Madame, point de pessimisme !

Tout va s'arranger, puisque Joëlle, Elio et Didier sont satisfaits à 94,6% de moyenne. Que demander de plus ?

Le différent "Wallo-Francophono-Flamand" Un regard et du recul...

Par son blogue (12.03), **Claude Thayse** nous communique les réflexions d'un Français, **M. François Barberis**, ingénieur, économiste, expert indépendant, qui réalise des missions d'évaluation de politiques publiques et d'aides à la décision pour les services extérieurs de l'État français :

«Pour le développement de Bruxelles et de la Wallonie, il importe assez peu finalement de savoir si ces deux territoires doivent au préalable être indépendants, ou confédérés, ou fédérés, ou rattachés à la France et par quels moyens. Ce qui est important, c'est que ces deux territoires puissent bénéficier d'une autonomie suffisamment large pour passer des accords internationaux avec leur partenaire naturel : la région Nord — Pas-de-Calais (ndlr : sans oublier la Champagne-Ardenne, la Lorraine et la Picardie) pour la Wallonie et Paris pour Bruxelles.

J'ai hésité un temps sur le fait de savoir si cette capacité de passer des accords internationaux devait être consentie à une fédération Bruxelles-Wallonie, représentée par la Communauté française qui se trouverait ainsi fortifiée, ou si cette capacité devait être octroyée à chacun des deux territoires agissant de manière autonome.

Finalement, compte tenu de la nature technique et politique des partenariats à conclure, je pense qu'il serait plus efficace et plus pertinent que cette autonomie internationale soit remise à chacune des 2 régions séparément, ce qui signifierait alors l'effacement de la strate "Communauté française" et l'existence de 3 régions quasiment indépendan-

tes : la Flandre, la Wallonie et Bruxelles. Pourquoi cette position ? Parce que la nature des partenariats que Paris pourrait conclure d'une part avec Bruxelles et d'autre part avec la Wallonie sont de nature différente.

— Avec la Wallonie :

le partenariat est d'évidence économique et même plus : infrastructurel. Il s'agit de réaliser le grand axe qui va faire communiquer la conurbation Liège-Aachen (2,5 millions d'habitants) au port de Dunkerque, reliant au passage la conurbation Lille-Courtrai (2 millions d'habitants), Mons, Namur et Charleroi : autoroute à grand gabarit et capable de supporter des charges hyperlourdes, zone de traitement, groupage/dégroupage des EVP ayant transité à la fois par Dunkerque et Anvers, voies navigables à grand gabarit, protection et augmentation des ressources naturelles en eau, etc.

— Avec Bruxelles :

le partenariat est d'évidence de nature culturelle et politique : il s'agit de soutenir la spécificité francophone de Bruxelles, de faciliter l'intégration des minorités de langue arabe, de soutenir, par des interventions au quotidien, la vie des francophones dans les communes à facilités, de faire pression sur le futur gouvernement flamand pour qu'une continuité territoriale se réalise entre Bruxelles et la Wallonie. La République aura, sur chacun de ces points, un poids bien plus important que la seule Wallonie, voire que la Communauté française. Il se pourrait même que, la France étant le premier pays à recon-

naître une Flandre indépendante, des négociations directes entre Paris et Anvers, associant bien entendu Bruxelles et Namur, parviennent à des rectifications de frontières linguistiques, moyennant des compensations économiques (par exemple une limitation volontaire dans le tirant d'eau du port de Dunkerque pour ne pas trop pénaliser Anvers qui va connaître, étant port fluvial, des difficultés pour recevoir les gigantesques futurs porte-conteneurs).

Cette possibilité de passer des accords internationaux aura, pour Bruxelles et la Wallonie, une contrepartie : la fin de la sécurité sociale fédérale. Mais cela n'est pas trop grave. Le développement qui suivra les partenariats avec la République seront suffisamment porteurs de fruits pour rétablir un haut niveau de protection sociale assez rapidement. Au besoin, Wallonie et Bruxelles pourront toujours passer des accords de solidarité sociale avec la France, accords temporaires ou définitifs, comme c'est le cas pour de nombreux DROM et COM français, tout en conservant une large autonomie de décision.

L'important est donc de faire cesser ce tête-à-tête mortifère entre Flamands et Francophones et que ceux-ci retrouvent leurs possibilités de négociation internationale.

Puis, dans 5 ans, dans 10 ans, ou jamais, les Wallons et les Bruxellois, fierté et prospérité retrouvées, pourront éventuellement nous aider, nous Français, à construire une nation forte et sage.

C'est avec plaisir et enthousiasme que nous nous rattacherons alors à eux...

Baromètre printanier

La Libre (17.03) publie son baromètre trimestriel. Épinglons les réponses à la question «À quel pouvoir faites-vous le plus confiance pour résoudre vos problèmes ?»

En Flandre, la confiance va d'abord à la Région et Communauté (41%) ou à la Commune (22%) pour seulement 21%

à l'État belge et 16% à l'Europe.

À Bruxelles, on s'appuie à 35% sur l'État belge et à 25% sur l'Europe. Les pouvoirs régionaux ou locaux recueillent respectivement 21 et 20%.

En Wallonie, l'État belge obtient 33% et l'Europe 23%. Les pouvoirs régionaux et locaux recueillent respectivement 21 et 24%.

Conclusion : pour 63% des Flamands sondés qui privilégient leurs autorités régionales ou locales, on ne trouve que 41% des Bruxellois et 45% des Wallons.

Autre remarque : dans les trois Régions, la confiance dans l'État fédéral est largement minoritaire.

BILLET SUR LA FRANCOPHONIE

Les Organisations internationales et le français

Pierre Bertrand, sénateur honoraire

La prééminence mondiale de l'anglais doit s'accommoder de certaines déficiences propres à ce phénomène, aussi bien dans l'expression orale (langue dégradée : le "pidgin") que dans l'écrit souvent frappé d'un appauvrissement sensible. La facilité apparente d'apprentissage rejoint l'inertie des populations non anglophones, pour céder à un envahissement qui altère leur personnalité.

Cette situation, qui n'est pas nouvelle, a justifié que la dernière Conférence ministérielle de la Francophonie (Bucarest, septembre 2006) adopte un ensemble de règles à l'usage des francophones. Ils s'appliqueront à parler français dans les organisations internationales, là où nous disposons du statut de langue officielle et de travail. Les États membres de la Francophonie ont pris l'engagement d'y utiliser systématiquement le français, à défaut de leur propre langue, mais encore de veiller scrupuleusement à sa présence, tant orale qu'écrite.

L'analyse des dangers du monolinguisme, face à la suprématie écrasante de l'anglais, a tout naturellement élargi le mouvement en faveur du plurilinguisme. D'autres langues, de portée mondiale, se sont ressenties pareillement menacées d'isolement et d'affaiblissement, ainsi l'arabe, le russe, l'allemand, le portugais, l'espagnol, le chinois... Le combat exemplaire du français s'impose à elles, pour les mêmes raisons. Outre le plurilinguisme salvateur, sa diversité culturelle sera reconnue comme une véritable richesse pour tous. Comment favoriser la compréhension, le dialogue et toutes les formes de coopération entre les pays membres d'organisations internationales ou régionales, sinon par l'interprétariat et, mieux encore, par la connaissance réciproque de la langue de l'autre, impliquant le respect de sa culture ? C'est le cas évi-

dent à l'Union européenne, au Conseil de l'Europe et à l'ONU.

La situation du français dans ces organisations internationales et régionales est suivie de près par la France et par l'Organisation internationale de la Francophonie. La première étudie attentivement le rapport annuel au Parlement sur l'emploi du français, présenté par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France. La seconde est informée, tous les deux ans, par le rapport de son Secrétaire général. Ces sources précisent les progrès ou les régressions du français et les remèdes proposés, autant à l'ONU et ses différents services, qu'au Conseil de l'Europe, à l'Union européenne ou à l'Union africaine. Les pressions utiles s'exercent à la fois sur le Secrétaire général de l'ONU et le Président du Conseil européen. Il en va de même à l'Union européenne. Les 68 membres de la Francophonie y pèsent de leur meilleur poids. Les organisations régionales africaines ne sont pas délaissées : outre l'ONU — Commission économique pour l'Afrique (CEA), Programmes pour l'Environnement (PNUE), pour l'Habitat (PNUH) — vingt-sept organisations internationales sont présentes sur le Continent africain, dont les principales comptent plusieurs États appartenant à l'Organisation internationale de la Francophonie.

Tout ce qui conforte le français, à l'égal des autres grandes aires linguistiques, renforce le pluralisme culturel, indispensable à l'instauration durable de la démocratie mondiale. La Francophonie poursuit aussi cet objectif.

Source: *La Francophonie dans le monde, 2006-2007*. Rapport de l'Organisation internationale de la Francophonie.

Le gouvernement entonnant le nouvel hymne national



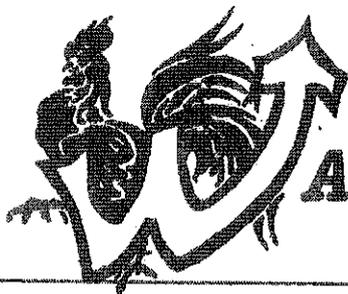
Le lendemain de l'installation du gouvernement dit Leterme I^{er}, Luc Delfosse (*Le Soir*, 21.03) a, dans un billet assassin, des-

centu en flammes cette équipe (nationale ?) formée de bric et de broc. «Regardez attentivement, commente le journaliste, cet agrégat de frustrations, de solitudes, d'indifférences, de certitudes et de haines corses. C'est peut-être l'instantané du dernier miracle à la belge». Le ton est donné. Et de passer à la moulinette quelques figures remarquables (?) : un Leterme amaigri, un Reynders au regard assuré, une Marie Arena qui semble pleurnicher sur son triste sort ... peu ou pas de sourires, sauf celui du Roi ou celui de Joëlle Milquet qui en raconte une bien bonne à une Laurette Onkelinx hilare ! «Trois mois, un an, trois ans ?» se demande *Le Soir*. Jusqu'où cet attelage tiendra-t-il ?

La Libre du même jour a accueilli tout aussi fraîchement la nouvelle équipe. Quelques titres : «Le stand de tir est ouvert», «Le bateau ivre d'Yves Leterme» et la question à mille balles : tiendra-t-il «1 an ou 3 ans ?»

Bref, la confiance règne partout.

J. L.



ÉDITORIAL

RÉGIONALISTES, ÉTATISTES, MÊME COMBAT ?

Il aurait pu y avoir un débat intéressant autour de la profession de foi de ceux qu'on appelle les "régionalistes wallons". Ce groupe de personnalités politiques, culturelles et syndicales, s'oppose à une certaine conception très centralisatrice de l'éventuel État wallo-bruxellois, craignant que la Wallonie n'y perde ses traits identitaires et que ses intérêts propres n'y soient lésés. De fait, ce projet, visiblement basé sur des considérations d'argent, certes pleines de sens, commence à laisser voir des fusions institutionnelles qui priveraient le sud de ses embryons de souveraineté — son gouvernement et son Parlement, sans parler de Namur comme capitale distincte. Encore faible, mais en progrès, grâce à l'autonomie — trop limitée — que lui donne le fédéralisme, sa conscience collective risquerait de s'étioler dans une structure dont Bruxelles serait, que ses concepteurs le veuillent ou non, la force motrice et le chef-lieu unique. Les déclarations du FDF qui y voit déjà, sans honte, le reliquaire de l'idée belge et un moyen d'absorber tout ou partie du Brabant wallon n'apportent là-dessus aucun apaisement.

D'autre part, les "régionalistes" ont raison de mettre le doigt sur la différence des besoins socio-économiques des deux Régions. Sans doute peut-on escompter que leur fédération procéderait à des arbitrages qui donneraient satisfaction partielle à chacune, mais, à notre connaissance, ce point n'a pas encore été creusé autrement qu'en phrases très générales. Il est plus simple et plus efficace d'imaginer une Wallonie apportant une réponse politique directe aux demandes de sa population, en fonction des moyens dont elle dispose, y compris ceux que procurera la coopération avec Bruxelles.

On doit cependant tenir compte d'une réalité dont les auteurs de la "Déclaration pour un projet politique mobilisateur de la société wallonne" semble faire trop bon marché. Économiquement et financièrement, Bruxelles a beaucoup à offrir aux Wallons. Sa communauté linguistique avec eux n'est pas, à cet égard, un facteur secondaire, voire «porteur d'enfermement et de repli identitaires» (ce qui est absurde). Elle est une des grandes plaques tournantes de la vie internationale : est-ce compter pour pas grand-chose, ou pour rien, le fait que la langue française nous y donnera un accès privilégié quand elle aura jeté bas le carcan flamand-belge ? À l'étranger, on ne commet pas cette erreur de vision. En Flandre non plus, où l'on redouble d'efforts pour resserrer le carcan. Ce n'est pas par caprice que les interlocuteurs français du Mouvement wallon lui posent la question lancinante : "et Bruxelles ?" Et ce n'est pas un hasard de contingences si la question bruxelloise est actuellement au cœur du conflit communautaire.

Ne faisons pas aux "régionalistes" le mauvais procès de leur imputer une ignorance stratégique qui induirait leur indifférence à ce qui se passe un peu au nord de Waterloo. Ils proclament au contraire leur solidarité avec les francophones bruxellois. Mais ils éludent la nécessité d'un lien

institutionnel avec eux et les traités qu'ils préconisent ne répondraient suffisamment ni aux contraintes de la lutte commune contre la domination flamande, ni aux intérêts régionaux et internationaux de la Wallonie. Le juste point d'équilibre est à trouver dans une union assez souple pour que les parties ressentent pleinement ce qui les rassemble sans les fondre dans le même creuset. Le retard pris dans cette recherche par les préparateurs de l'État wallo-bruxellois est hautement dommageable aux deux Régions.

D'autre part, une même défaillance de pensée vicie la réflexion des deux écoles. Ni les "étatistes", ni les "régionalistes" n'inscrivent résolument la leur dans la perspective de l'après-Belgique. Tout au plus y font-elles, çà et là, une timide allusion pour se reprendre peu après dans leurs phrases écrites ou prononcées. C'est ainsi que la Déclaration du 29 février affirme qu'*«il est temps de laisser derrière nous un État belge où deux Communautés se font face, pour mettre les institutions en phase avec la réalité de la population du pays (ndlr : lequel ?), en permettant l'épanouissement des trois Régions (...)*», etc. Presque très bien ! Malheureusement, le paragraphe 2 indique clairement qu'ils restent dans le cadre d'un fédéralisme aménagé. Outre le fait qu'aménager le fédéralisme requiert actuellement des réformes constitutionnelles compliquées dont la Flandre est habile à tirer son bénéfice, il devrait être évident, aujourd'hui que cette voie ne peut mener très loin et surtout pas à combler la légitime ambition des auteurs pour la Wallonie. Il faut rompre avec l'État belge.

La rupture peut venir d'une Wallonie lasse d'être grugée et humiliée. C'est en cela que le projet régionaliste mérite d'être soupesé, car il fait appel à une fierté encore largement étrangère à une capitale encore très infectée par le belgicisme ou bercée par une chimère européenne. Mais, de grâce, que l'on ne perde pas de vue qu'un jour prochain, on devra remplacer la Communauté française par d'autres courroies institutionnelles, même si (je le souhaite) le même nom subsiste.

Je salue la Déclaration du 29 février comme un bon signe, parmi d'autres, du foisonnement d'idées qui vient de succéder à l'engourdissement belge. Mais elle ne va pas assez loin pour susciter un grand débat de fond. Or, ce débat, il est grand temps de le trancher tant s'accélère l'approche d'événements décisifs. C'est le séparatisme, et lui seul qui lui donne son sens et éclaire la solution — une solution qui ne peut être autre qu'une synthèse entre les points de vue des deux Régions francophones. Hors cela, il n'y a que salmigondis de lubies et de contradictions qui disposent à de fatales redditions. J'en veux pour exemple cette perle du député-bourgmestre d'Auderghem, Didier Gosuin, déposée par lui dans l'écrin du périodique FDF *Perspectives francophones* (livraison de février/mars) : *«Je suis un fédéraliste convaincu et partisan d'un fédéralisme radical (sic) qui conférerait aux trois Régions — sans distinction —*

un maximum de moyens et de compétences dans le cadre d'un État fédéral fort qui assurerait le rôle d'arbitre en cas de conflits, tout en maintenant la solidarité inter-personnelle (resic) selon le principe élémentaire : même territoire, mêmes droits». Un État fédéral fort donnant le maximum de pouvoirs aux entités fédérées ? Après ingestion d'un cachet d'aspirine pour décrypter cette phrase alambiquée, on finit par comprendre que le bonhomme ne souhaite au fond que

le statu quo un peu toiletté. Brave recrue pour la ligne Maginot des partis francophones si elle n'était déjà enfoncée !

Patience. Au fur et à mesure des chocs d'idées, fussent-elles délirantes, celle d'un au-delà de la Belgique émerge toujours plus belle de simplicité et de logique. La Flandre se charge très bien de nous le faire comprendre.

Jacques Rogissart

LA SITUATION POLITIQUE AU JOUR LE JOUR

■ **14 février** — Le vice-président du gouvernement wallon André Antoine (CDH) estime que le problème des finances fédérales est plus grave que celui des institutions. Il dénonce (nous ne l'avions pas attendu !) les fictions de M. Reynders en matière d'équilibre budgétaire. Rappelons que la nouvelle du jour est l'hospitalisation de M. Leterme.

■ **22 février** — M. Maingain se prononce pour un "État Wallonie-Bruxelles"... dans l'État belge. Farceur ! C'est aussi ce jour-là que la presse rappelle le passé chargé de Marie-Claire Houard, l'organisatrice de la grande manifestation belge du 18 novembre 2007.

■ **24 février** — *Toernee general* ! Les "sages" de la négociation communautaire livrent, non pas un paquet, *alleé* ! mais un sachet de compétences à régionaliser ou à communautariser. Il s'agit de matières très secondaires dont la plupart ne font que compléter celles qui sont déjà scindées. Ne faisons pas trop la fine bouche : tout ce qui affaiblit le pouvoir fédéral est bon à prendre.

Le menu principal, c'est juré, sera servi en juillet. De même que le refinancement de Bruxelles qui, en attendant, n'obtient que 65 millions d'euros dont 30 pour la STIB.

Ce minuscule accord débloque la discussion budgétaire. Une fois de plus, le gouvernement présente des comptes en équilibre. En équilibre ? Écolo, qui en doute comme nous, fait observer que l'ensemble fait la part belle à des hypothèses très, très optimistes.

Il faut noter enfin que les partenaires de la négociation s'engagent à préserver "la solidarité interpersonnelle, en particulier la Sécurité sociale". Les francophones comprennent que celle-ci est bétonnée. Mais déjà, il se trouve des Flamands pour jouer sur les mots.

■ **25 février** — Quoi qu'il en soit, la NVA (moins ondoyante que le FDF I) ne se retrouve pas dans la réformette annoncée. Elle passe tout de suite aux représailles : elle s'abstient de voter la confiance au prochain gouvernement Leterme, le privant ainsi de majorité dans la représentation flamande, et elle n'en fera pas partie. Et si, en juillet, le dépeçement de l'État fédéral n'a pas pris plus de consistance, elle passera à l'opposition pure et dure et rompra, s'il le faut, son cartel avec le CD&V dont les Jeunes parlent comme elle. Du coup, le parti de M. Leterme se raidit à son tour pour rassurer sa partenaire, sans laquelle les francophones seront plus nombreux que les Flamands dans la majorité fédérale.

On comprend que M. Verhofstadt confirme son départ pour le 20 mars. En l'anticipant de 3 jours, il quitte un plancher devenu trop brûlant pour quelqu'un qui se veut grand organisateur de l'Europe unie !

■ **29 février** — M. Reynders, interviewé par *La Libre*, déclare qu'il ne donne que 51% de chances de réussite à

M. Leterme. Comme tout le monde sait qu'il ambitionne de le supplanter, le riffi se réinstalle dans la majorité.

Tous les Wallons ne sont pas contents du projet d'État Wallonie-Bruxelles qui leur paraît gommer la spécificité des intérêts wallons. Ceux qu'on appelle assez improprement les "régionalistes" se réunissent à Namur pour le clamer haut et fort. On y voit entre autres M. Happort, président du Parlement wallon, le député Christophe Collignon, des dirigeants syndicaux et, figure moins reluisante, Jean-Claude Van Cauwenberghe qui était moins contestataire pendant ses années de soumission à M. Di Rupo. Ils tiennent à préciser qu'ils ne veulent nullement rompre la solidarité avec Bruxelles, mais qu'ils entendent conserver entre des mains wallonnes les leviers du développement de leur Région. Ils forment un "Mouvement pour le manifeste wallon" dont il y a gros à parier qu'on reparlera. Malheureusement, la plupart d'entre eux ne rompent pas avec la Belgique.

■ **3 mars** — Sorti de l'hôpital le 28 février, M. Leterme reprend sa place au gouvernement. Ses partenaires s'interrogent discrètement sur son état de santé, à 17 jours de sa prise de pouvoir.

M. Reynders consulte Écolo et le SPA. Ils le quittent, mécontents des conditions qu'il pose à leur entrée au gouvernement. Le surlendemain, M. Leterme, plus franc, confirme aux Verts qu'elle n'est pas possible pour le moment. De son côté, le SPA a refusé de se rendre à l'entrevue. Depuis leur Aventin, les socialistes flamands estiment d'ailleurs que le programme de la majorité est trop à droite. Et pan sur le bec du PS ! Résultat de cette course : pour retrouver la main en Flandre, et espérer rallier les deux tiers du Parlement à ce projet de réforme, il faut que le CD&V se réconcilie avec la NVA. Autrement dit fasse rugir le lion. Toute la question sera de savoir si elle cédera à la tentation du participationnisme, ou si elle tiendra sa parole à ses électeurs.

■ **6 mars** — Les deux Bart, Somers et De Wever, se font ré-élire respectivement à la présidence du VLD ouvert et de la NVA. Les observateurs flamands commencent à trouver que M. Leterme adoucit un peu trop son langage sur les réformes institutionnelles et semble donner la priorité à la régionalisation du marché de l'emploi. Il leur donne du grain à moudre en grondant — gentiment — la NVA pour qu'elle s'aligne à nouveau sur le CD&V.

■ **10 mars** — Mme Onkèlinx, ministre de la Santé, présente un plan "national" de lutte contre le cancer. En Flandre, on estime généralement que cette matière est du ressort des Régions.

Le doute grandit sur le projet de budget de M. Leterme. Le Service fédéral des Finances constate, comme étonné, que ses hypothèses de base pèchent par excès d'optimisme. >>>

■ **12 mars** — Le comité des Nations Unies pour l'élimination des discriminations raciales condamne les dispositions du code flamand qui réserve l'accès aux logements sociaux aux postulants qui parlent ou apprennent le néerlandais. Colère du gouvernement nordiste. Il faut admettre qu'il y a de quoi.

Les organisations patronales lancent une opération aux couleurs belgeoises : *Invest in Belgium*. Promesse : la création de 500.000 emplois. Condition : une baisse de 8% de leur charge fiscale. Classique attrape-nigaud du monde politique.

Les jours suivants, on bosse dur dans la majorité pentapartite pour préparer le programme du gouvernement. Un couac pour le futur Premier ministre, dont la cote de popularité est en forte baisse en Flandre. Il avait cru tenir une solution pour les vols de nuit au-dessus de Bruxelles : elle est mise en pièces par le VLD, pas ouvert en la circonstance, et les réticences de son propre parti. Un qui n'est pas rassuré, c'est M. Somers. On l'a entendu dire : « *L'ambiance me rappelle l'orange bleue, on n'y arrivera pas* ».

Le participationnisme travaille Écolo qui ne perd aucune occasion de faire savoir qu'il est candidat au pouvoir... Sans se souvenir qu'il y est roulé dans la farine des autres et qu'il le paie cher aux élections.

■ **16 mars** — Les cinq du bateau ivre bouclent leur accord de gouvernement. Un biscuit fiscal par-ci, un tour de vis social par-là, tous se disent contents. Le communautaire ? Plus tard, plus tard ! Même dans ce qui est censé être résolu, il y a du pas-chiffré, du flou et de l'ébauché. La grande presse fait les gros yeux, mais on est dans le Système, non ?

■ **20 mars** — M. Verhofstadt cède la place à M. Leterme et s'en va vers des destinées qu'il espère augustes dans l'Europe de ses mirages. Le nouveau gouvernement compte 15 ministres et 7 secrétaires d'État pour contenter toute sa majorité. Cette pléthore et l'étrange saucissonnage des compétences qui s'ensuit effarent tous les observateurs. Deux secrétariats d'État sont franchement courtelinesques : l'un pour la coordination de la lutte contre la fraude, l'autre pour la préparation de la présidence européenne ! Ce qui fâche surtout les Flamands, c'est que, pour une fois, il y a plus de francophones que de Thiois dans l'équipe. Mais en poids de maroquins, ceux-ci restent gagnants.

Mme Milquet va abandonner la présidence du CDh. Elle devient vice-Première ministre et ministre de l'Emploi. Parions que sa popularité va bientôt pâlir. Du côté du PS, il faut regarder vers la Communauté française pour percevoir un changement de quelque importance : M. Demotte en reprend la présidence qu'il cumulera avec celle de la Région wallonne. Mme Marie Arena, qui n'y a fait que des bêtises, devient ministre fédéral des Pensions, de l'Intégration sociale et des Grandes villes (cherchez la cohérence !), fiche de consolation sous forme de promotion. Hélas ! la Culture restera gérée (!) par l'inculte Fadila Laanan.

Absence de la NVA et légère présence du FDF qui reçoit un secrétariat d'État, arraché à M. Reynders.

Et c'est parti jusqu'au rendez-vous communautaire de juillet. On se regarde en chiens de faïence et on prépare des coups fourrés. Quand même, on essaiera de tenir jusqu'aux élections régionales de 2009. Le fromage sent si bon !

■ **22 mars** — La Chambre vote la confiance au gouvernement. M. Leterme, qui "a promis d'être le Premier ministre de tous les Belges", prononce un discours consensuel. Ce n'est pas exactement ce qu'attendait la Flandre, mais elle patientera jusqu'à l'été. Sagement, la NVA a renoncé à chercher tout

de suite l'affrontement avec son grand partenaire. En accord avec ses amis, M. De Wever s'abstient seul à la fois pour respecter ses propres engagements et pour rappeler au CD&V que son parti tient la garde haute.

■ **23 mars** — Les alliés de la coalition gouvernementale n'y mettent pas toujours du leur pour rasséréner l'atmosphère. Au cours de l'émission *Mise au point* (RTBF), M. Reynders déclare qu'elle a trois ans pour préparer une réforme de l'État et que le 15 juillet n'est nullement une date butoir. Le tonnerre gronde aussitôt en Flandre, où on rappelle au bavard le respect de ses engagements.

M. Maingain attise encore le feu qui couve en s'opposant à toute négociation de fond tant que les bourgmestres de Linkebeek, de Crainhem et de Wezembeek-Oppem n'auront pas été nommés.

■ **1 avril** — Poisson d'avril ? Pas du tout ! On apprend que le PS a mis en place un "cabinet fantôme" qui surveillera les ministres d'autres formations chargées des Affaires étrangères, de la Défense et de la Coopération. L'appellation est déjà un peu insultante pour les autres coalisés, mais après tout, la pratique est courante. La stupéfaction vient de la nomination du président de ces censeurs : M. André Flahaut, un des astres de notre vie politique. Il ne se console pas d'avoir perdu la défense où l'on se souviendra longtemps de ses obsessions "humanitaires" et il brûle d'en découdre avec son successeur Pieter De Crem (CD&V).

JE SUIS CELUI QUI RAPPORTE
À ELIO, MON PRÉSIDENT,
LES PROPOS TENUS AU GOUVERNEMENT.



Le ministre-président flamand Kris Peeters présente un plan très confédéraliste d'incitation des chômeurs à retrouver un travail. Il en a marre, explique-t-il, du laxisme des francophones en la matière, ce qui empêche le gouvernement fédéral de légiférer.

Les Flamands ont une autre occasion de râler : la Cour européenne de Justice, interrogée par la Cour constitutionnelle, elle-même saisie par une requête des gouvernements wallon et de la Communauté française (en 2001), décide que l'assurance-dépendance, mise en place par la Région flamande en 2000, est discriminatoire à l'égard des ressortissants des autres États membres dont elle limitait la liberté de circulation. Sur l'éventuel préjudice subi par les Belges francophones, la Cour européenne laisse à la Cour constitutionnelle du royaume le soin de trancher. Encore une pomme de discorde.

>>>

■ **7 avril** — Le ministre régional flamand de l'Intérieur, Marino Keulen, oppose un nouveau refus à la demande de nomination que lui adressent les bourgmestres de Linkebeek, de Crainhem et de Wezembeek-Oppem. Réaction immédiate des partis francophones : s'il persiste, il n'y aura pas de négociation institutionnelle. Le temps communautaire revient à l'orage.

■ **9 avril** — Le ministre régional wallon de l'Économie, Jean-Claude Marcourt (PS) plaide dans *Le Soir* pour des Ré-

gions fortes. Retenons surtout que ce n'est pas le schéma communautariste cher à M. Di Rupo. Mais M. Demotte approuve.

N.B. : Compte tenu de nos délais d'impression, je n'ai pu commenter cette fois la formule présentée le jeudi 17 avril par MM. Demotte et Picqué.

DE GAUCHE ET DE DROITE

■ LA CHUTE

— Les gens de Pétain en ont donné le triste exemple : on ne trahit pas à moitié. La Wallonie Libre usurpée du président à vie accélère, elle aussi — mais dans le minuscule — sa chute dans le reniement. On peut lire dans le dernier numéro de cet épisodique périodique un écho du délire d'un certain Claude-Ferdinand Mathieu qui se vante en termes grandiloquents de faire flotter ensemble les drapeaux belge et wallon. C'est encore bénin à côté de ce qu'ose écrire "un inspecteur d'administration fiscale", commentant une tribune libre publiée dans *Le Soir* (à noter que le périodique susdit est largement fait de photocopies) : Pour ce Monsieur, les Flamands qui furent nos frères en 1914-1918, sont encore nos cousins (sic). Ne luttèrent-ils pas avec nous, en 1944, «*le long d'une frontière linguistique qui n'existait pas encore*» — le gars n'a pas lu Pirenne !

Passons au déluge. Aujourd'hui, moyennant un «*débat citoyen*» qu'il faut ouvrir, «*il sera peut-être enfin possible de rechercher ce qui nous unit plutôt que ce qui nous sépare pour le plus grand plaisir de nombreux amis et des multiples familles mixtes de notre beau pays*».

Il conseille quand même la fermeté aux politiciens francophones, «*dans l'intérêt de tous les Belges, y compris, ne leur en déplaisent (resic), de tous nos cousins flamands*».

À part cela, la Wallonie Libre se prétend encore indépendantiste ! Vraiment ? Que reste-t-il alors de l'esprit du glorieux Mouvement créé le 18 juin 1940 ?

■ UNE BOMBE ATOMIQUE ?

— C'est ainsi que M. Philippe Maystadt, ancien ministre social-chrétien (et néanmoins néolibéral) des Finances, qualifie l'élargissement de Bruxelles. Pour conseiller naturellement d'éviter d'en parler. Il va sans dire aussi qu'il fait son deuil de l'airondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde (BHV). On classerait sans suite ce délit de pensée si l'homme n'avait pas été associé par le CDH aux négociations communautaires, avant de retourner à sa lucrative activité de président de la Banque européenne de la reconstruction et du développement (institution superflue, puisqu'il y a déjà la Banque européenne d'investissement, mais bien utile pour caser des gens comme lui).

■ UN PRINCE FRIQUÉ

— Une enquête serrée du *Soir* vient de mettre au jour l'architecture du petit empire financier du prince Laurent qui, jusqu'il n'y a guère, criait famine. On s'étonnait de son achat d'une villa de grand prestige dans l'île italienne de Ponorea. Simple : il a été effectué par une des cinq sociétés gravitant autour de lui. Elle(s), ce n'est pas lui ? Juridiquement pas tout à fait, mais lui seul et sa famille en avaient l'usage, de même qu'il percevait les hauts loyers d'immeubles de bureaux au cœur de Bruxelles, acquis par une autre pièce du montage.

Et naturellement, des honoraires de président ou des dividendes d'actionnaire. Ajoutez à cela les émoluments attachés à des fondations (sans grande utilité publique) subventionnées par l'État. Et une coquette dotation de 310.000 euros par an, indexée. Pas d'illégalité, mais peu de transparence. D'ailleurs, toute la monarchie survit derrière un voile d'opacité. Qui, heureusement, commence à se déchirer.

■ COMBIEN COÛTE LE CLAN ROYAL ?

— Le triple ! Trois fois plus que ce que l'on croyait savoir. C'est la NVA qui a fait le compte. Elle arrive au total de 54,5 millions d'euros par an, en incluant, il est vrai, les manques à gagner par l'État de l'usufruit de la Donation royale que le testament de Léopold II garantit à ses descendants. C'est cher pour un royaume que se paie déjà le luxe d'un coût gouvernemental par habitant le plus élevé d'Europe.

■ BRUXELLOIS PAS "RATTACHISTES"

— Selon *Le Soir* du 4 avril, seul 1,8% des Bruxellois francophones voudraient voir leur ville-Région réunie à la Wallonie, tandis que 5,3% de leurs concitoyens néerlandophones aimeraient se rattacher à la Flandre. Ces chiffres viennent de la VUB (Université flamande de Bruxelles) qui a sondé 2.500 personnes.

Bruxelles existe, clament plusieurs associations du cru qui recrutent dans divers milieux : patronat, classes moyennes, syndicats, secteur culturel, etc. Le ministre-président Charles Picqué exulte : «*C'est l'affirmation d'une identité bruxelloise*».

■ ET À L'EST ?

— Bien qu'imprégnés de culture allemande, les Belges germanophones n'entendent pas pour autant se fondre dans l'Allemagne. C'est ce qu'a répondu au *Soir* du 7 avril, Gerhard Palm, chef de groupe du *Partei der Deutschsprachigen Belgier (PDB)*, ajoutant qu'il désire obtenir toujours plus de compétences, mais «*dans un fédéralisme intégral*»... comme celui de la *Bundesrepublik*. Ach so !

Si vous voulez soutenir
la Nouvelle Wallonie Libre,
n'oubliez pas de renouveler votre abonnement
en versant 23 euros
au compte 068-2271983-76
de Wallonie-France à 4130 Tilff
avec la mention
"soutien à la Nouvelle Wallonie Libre".
Nous tenons des exemplaires du périodique
à votre disposition.

Extraits du blogue de Claude Thaysse (2 et 3 mars).

Les scientifiques doivent-ils continuer à écrire en français ?

Je vous invite à signer l'intéressante pétition, lancée par Régis Ravat, président de l'A.FR.AV, pour montrer que notre communauté scientifique française ou francophone a encore la capacité de penser par elle-même et qu'il ne faut pas rejeter, comme insignifiant, tout ce qui s'écrit en français. Il existe au moins 3 bonnes raisons de penser qu'il est indispensable que les scientifiques continuent d'écrire en français :

— puisque la recherche repose essentiellement sur des financements publics, une considération élémentaire voudrait que les contribuables aient un accès en français à ce qu'ils ont soutenu par le biais de leurs impôts ;

— la 2^e raison concerne l'enseignement. La production de livres de synthèse et de manuels en français est une tâche extrêmement honorable et même nécessaire pour compléter un enseignement dispensé en français. Comment faire aimer une discipline en n'offrant que des livres en anglais qui ne sont en général pas adaptés, ni au niveau, ni aux habitudes structurant nos enseignements ?

— la 3^e raison relève de l'apprentissage. Il faut un grand entraînement pour pouvoir s'exprimer dans une autre langue que sa langue maternelle avec le même sens de la nuance, avec la même richesse. Quel meilleur moyen d'accéder à la pensée d'un auteur que de discuter avec lui dans sa propre langue ?

* * *

Pour la biodiversité linguistique du monde !

Cette pétition circule pour demander au président de la République, Nicolas Sarkozy, de respecter ses engagements électoraux en matière de langue française, de Francophonie et de lutte contre le tout anglais.

Je ne résiste pas au plaisir de citer le rappel des propos présidentiels tenus le 9 mars 2007 à Caen lors de la campagne électorale :

— *«La France, c'est une langue, une langue qu'elle met à la disposition de tous les hommes. Le français, disait Rivarol, ce n'est plus la langue française, c'est la langue humaine».*

— *«Le français, c'est l'âme de la France, c'est son esprit, c'est sa culture, c'est sa pensée, c'est sa liberté. C'est le droit de penser autrement que selon la pensée dominante. La diversité linguistique, c'est la condition de la diversité culturelle et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. La langue n'est pas une marchandise, la langue n'est pas une technique».*

— *«L'obsession d'une langue unique au prétexte de l'efficacité est un leurre qui masque les effets de domination de la pensée unique dont la langue unique est l'antichambre. Mais l'efficacité n'est même pas prouvée : la Renaissance où tout le monde s'est mis à penser et à écrire dans sa langue nationale fut plus féconde pour la pensée humaine que les longs siècles de domination exclusive du latin, comme si la créativité était bel et bien inséparable de la diversité».*

— *«Nous avons le devoir pour nos enfants, pour l'avenir de la civilisation mondiale, pour la défense d'une certaine idée de l'homme, de promouvoir la langue française».*

La France parle-t-elle encore au monde ?

C'est la question cruciale que pose M. Olivier Poivre d'Arvor, écrivain, directeur de Culturesfrance (et candidat à la direction de la Villa Médicis à Rome) dans *Le Figaro* (19.03).

La concurrence accrue de l'anglais, la montée en puissance de l'arabe, du chinois, voire de l'espagnol ainsi que les effets de la globalisation, expliquent la baisse de l'emploi du français. Un exemple navrant : en 10 ans, le nombre de documents en français issus de la

Commission européenne est passé de 40 à 14 % !

Pour M. Poivre d'Arvor, la bataille est donc loin d'être gagnée. C'est, en priorité, à la puissance publique de réagir en mettant sur pied un plan «qui pariera sur les pays cibles, qui entraîneraient les autres : les États-Unis, où loin derrière l'espagnol, le français peut trouver une place, le Royaume Uni où nous sommes la première langue étrangère» — ô paradoxe ! —, le Brésil et, plus largement l'Amérique latine. Cela implique de travailler au corps les élites de ces pays et surtout combattre la démission des élites françaises.

«Pour que la France puisse encore parler au monde, il faut que le monde parle le français».

* * *

Langue française trahie

Le même jour, M. Philippe de Saint Robert, ancien commissaire général de la langue française, s'inquiète à juste titre des propos tenus à Bruxelles par Mme Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur, «d'après qui la France devrait cesser ... de prétendre bannir l'usage de l'anglais».

Mieux, elle ajoutait qu'elle «ne militait pas pour imposer l'usage — déclinant (sic) — du français dans les institutions européennes à l'occasion de la prochaine présidence française de l'Union».

L'identité de la France, chère à l'historien Fernand Braudel, lui même héritier d'une tradition multiséculaire, est minée par ceux-là mêmes qui devraient la défendre !

Les dires de la ministre, affirme M. de Saint Robert, sont une insulte pour tous les fonctionnaires français qui, en accord avec toutes les organisations internationales, se soucient de la place de leur langue.

Alors, que pense le président Nicolas Sarkozy de la trahison de sa ministre, lui qui, lors de sa campagne électorale, jurait de défendre notre langue ?

J. L.

LE DOSSIER DU BIMESTRE

Petit coup d'œil sur la structure de l'enseignement maternel, primaire et secondaire en France

Adrien Laurant

La différence de terminologie ainsi que les abréviations dans la désignation des années scolaires en France sont telles que la plupart des Wallons sont totalement désorientés dès qu'ils entendent parler de collège, de CM2, de quatrième à 13 ans, de terminale, de lycée, ...

À la vérité, la terminologie qui concerne les structures scolaires en Wallonie ou à Bruxelles a beaucoup changé: les anciens qui parlent de «poésie» et de «rhétorique» doivent «s'accrocher» un peu lorsqu'on leur dit qu'un élève ("normal") entre en 5e à 16 ans et qu'un autre élève en 1re primaire «fait son 5-8». Il sera plus troublé encore si un jeune interlocuteur qui lui parle de l'enseignement technique ou professionnel n'est pas capable de préciser s'il s'agit du niveau A4, ou A3, ou A2, ou B2, ou ...

Pour l'instant, contentons-nous de situer la structure de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire en France. Rien ne nous dit, d'ailleurs, que les renseignements ci-dessous ne sont pas partiellement devenus obsolètes. Aussi, comptons-nous sur nos lecteurs français pour nous apporter éventuellement des rectifications ou des compléments d'information. Ne nous attardons pas sur l'enseignement maternel où il n'y a pas de difficulté majeure de terminologie, sauf qu'on parlera plus facilement, en France, d'enseignement «pré-élémentaire» au lieu de notre «formation préscolaire». Observons en outre qu'on pourra rencontrer, dans les couloirs des classes maternelles, des «orthophonistes» qui ne sont autres que nos «logopèdes». Voici deux mots construits sur le grec; mais le second (le terme belge «logopède(s)») est un peu regrettable puisqu'il vient de *païdos*, le

général de *païs* (= nominatif de «enfant») et que la thérapie ne s'applique pas obligatoirement à des enfants puisque des adultes (traumatisés, victimes d'une thrombose, ... par exemple) peuvent être amenés à bénéficier des compétences d'un(e) ... «orthophoniste».

L'enseignement primaire comporte cinq années d'études, ainsi qu'il apparaît dans le tableau 1 ci-dessous.

L'enseignement secondaire comporte d'abord quatre années désignées sous le terme de «collège», une appellation qui revêt un sens bien différent de l'usage que nous lui donnons en Wallonie ou à Bruxelles. Il en est d'ailleurs de même des deux à quatre années qui suivent et qui sont désignées par «Lycée». Le tableau 2 ci-dessous se passe de commentaires.

Tableau 1 - L'enseignement primaire en France

Âge à l'entrée	6	7	8	9	10
Appellation courante	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Signification des initiales	Cours préparatoire	cours élémentaire	cours élémentaire 2	cours moyen 1	cours moyen 2

Tableau 2 - L'enseignement secondaire en France

Âge à l'entrée	11	12	13	14	15	16	17	18
	Collège				Lycée			
	6e	5e	4e	3e	2de générale 2de technologique 2de spécifique 2de professionnelle C.A.P. (1re)	1re générale 1re technologique 1re spécifique terminale BEP	Terminale (bac général) Terminale (bac technologique) Terminale (bac spécifique) 1re professionnelle C.A.P. (2de)	Terminale (bac professionnel)

Notes: BEP. = Brevet d'Enseignement Professionnel. CAP. = Certificat d'Aptitude Professionnelle. Dans l'enseignement supérieur (non envisagé ici, puisque conforme aux accords de Bologne), on trouvera aussi BTS (Brevet de Technicien Supérieur), DUT (Diplôme Universitaire de technologie)...

Francophonie, vaste programme

Petit jeu pour mieux nous connaître

Nous poursuivons ici le thème abordé dans le numéro précédent les **doublés**. Rappelons qu'il s'agit de «deux mots français tirés d'un même mot, généralement latin. L'un, le plus ancien, est une formation populaire (qui nous est parvenue sous une forme assez

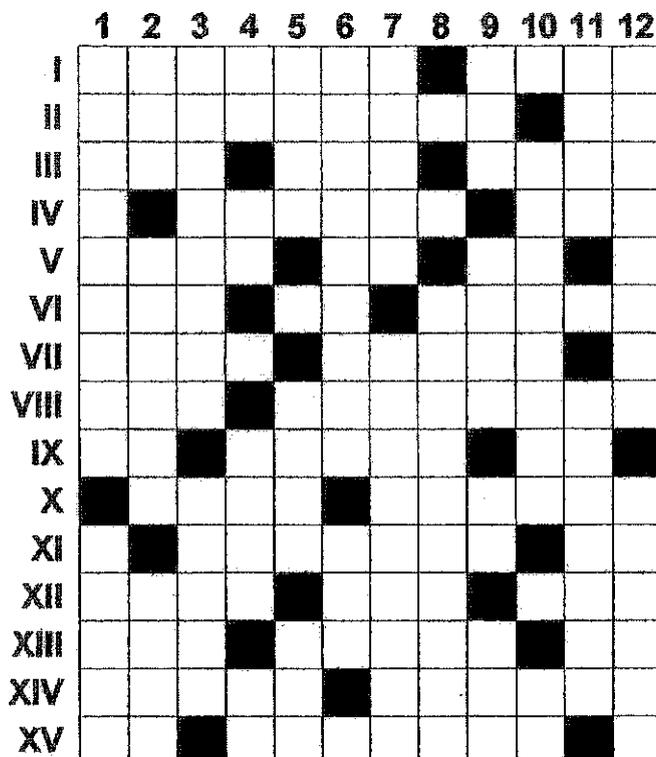
éloignée du mot latin primitif), tandis que le second (venu plus tard) est une formation savante créée par les clercs, donc très proche du mot latin primitif, pour rendre une idée nouvelle.»

Exemples : **usine / officine** (latin: officina) — **hôtel / hôpital** (latin: hospitale).

Ce rappel étant fait, quel est le doublet savant (mais quand même très courant !) de chacun des cinq mots suivants : **cherté — chétif — livraison — poison — sembler**.

À vos dictionnaires! Réponses page 23

Mots croisés / N°78



Le printemps : Bouquet de fleurs

HORIZONTALEMENT :

1. Fleur — Fleur. II. Cornets de parfum — Gaz. III. Don d'une reine — Cours alsacien — Opérer. IV. Opération à l'oeil — Vieux poème. V. Mer du père de Thésée — Queue de poulet — Voie de coups. VI. A fait mal — Ha ha ha ! — Menace en l'air. VII. Couche par terre — Croit. VIII. Est tout rouge sous la loupe — Travaillent en boucles. IX. À toi — Donnent des cours mexicains — Moitié de robert. X. Moitié de prophète — Joie populaire. XI. Montagnes — Toujours tiers. XII. Nerfs de la guerre — Ondes de pub — Précède le neuf. XIII. Précède Burton — Mesure un petit vers ? — Chef de bandes. XIV. Envol — Dégradée. XV. Île — Fleurs.

VERTICALEMENT :

1. Fleur — Fleur. 2. Pas loin — Amenas — Rivière de France. 3. Fleur — Fleurs. 4. Avant oui — C-à-d — Comme ici — Ouverture d'Opéra. 5. Fleur — Ancien fidèle — Tapis de fleurs. 6. Fleurs — Était parfois blanche. 7. Chef lusitanien — Fleurs. 8. Fleur — 9. Sensibilité à fleur de film — Emploi ou tableau — Précède la qualité — Guide bêtes. 10. Fleurs — Vieille beauté sur la route. 11. Fleur — Fleur de Madame Husson. 12. Fleurs — Envois de fleurs !

Christian Baré

Un flandricisme perniciosus

Chaque matin, les auditeurs de la RTBF ont droit à la même rengaine : "formation de files" sur le "ring", "file de tant de kilomètres" à tel endroit.

Cet emploi du mot "file" est impropre en français. Dans ce contexte, "file" et "formation de files" sont des calques du néerlandais "file" et "filevorming".

Quant aux panneaux de signalisation annonçant "File possible" aux abords des chantiers sur les routes de Wallonie et de Bruxelles, ils ne sont que la transposition littérale (ne parlons pas de traduction !) du néerlandais "file



RISQUE DE BOUCHON

mogelijk". En France, le panneau équivalent annonce "Risque de bouchon". Pour désigner un bouchon, un embouteillage, le néerlandais a emprunté le mot français "file", mais en a modifié le champ sémantique : ce mot ne signifie donc pas la même chose dans les deux langues. En néerlandais, ce mot s'emploie essentiellement à propos de la circulation routière. Or, en français, le mot "file" ne se rencontre JAMAIS dans ce contexte. Il suffit, pour s'en convaincre, d'écouter une radio française.

Jean-Paul Roos

Lettre ouverte à Monsieur Bart De Wever

Président de la NV A

Cher Monsieur De Wever,

Je sais que vous vous exprimez extrêmement bien en français. Je vais donc en profiter, très injustement, pour m'exprimer dans ma langue quand je devrais poliment le faire dans la vôtre. Et vous le pardonnerez une fois encore sans, pour autant, l'excuser. Vous avez raison et je vous remercie!

La Flandre dans la Belgique, c'est une Ferrari dans un embouteillage. Libérez donc vos chevaux ! Vous n'aurez pas tort aux yeux de votre peuple !

Car Flamands et Francophones n'avaient rien à faire dans le même lit et n'avaient pas à partager la même vaisselle tout en conservant... leurs propres rouleaux à tarte. C'était un manque de vision de la part des Anglais en 1830. (Ne les condamnons pas aujourd'hui à la lumière du présent!) Une erreur n'est pas un péché. Osons pourtant regarder l'erreur !

En 1815, la Wallonie aurait bien pu rester française du moment que Anvers ne le restait pas (ex-Département des Deux-Nèthes) ; le pouvoir de négociation de Talleyrand avait ses limites, après l'épopée napoléonienne qui avait fait trembler Buckingham. Puis, le mauvais règlement de 1815 inspire, quinze ans plus tard, dans une odeur de poudre, une nouvelle carte géopolitique avec les mêmes effets pervers virtuels : elle ignore à nouveau le fossé ethnologique — et donc identitaire et économique — de peuples qu'on entend rassembler pour en faire un instrument stratégique destiné à protéger l'estuaire de la Tamise. La Wallonie aurait bien pu redevenir française puisque c'était la volonté initiale des révolutionnaires wallons (ou la volonté de la majorité des révolutionnaires tout court).

Et nous voici à la question embarrassante : si ces deux occasions initiales n'avaient pas été manquées et donc que **les Wallons seraient aujourd'hui français depuis 178 ans ou 213 ans — depuis 1795 —, quel serait alors le pourcentage de ceux qui demanderaient leur rattachement à la Flandre ?**

La réponse serait-elle «zéro» ? Fichtre!

Parallèlement, admettons que la Flandre soit indépendante depuis 178 ans (cette logique d'aujourd'hui prévalait déjà dans des milieux flamands très minoritaires dès la proclamation d'indépendance de la Belgique). Dites-moi, Monsieur De Wever, parmi ces Flamands supposés ici être indépendants de longue date, **quel serait le pourcentage de ceux qui, aujourd'hui, demanderaient leur rattachement à la Wallonie pour se regrouper en un nouveau petit royaume de l'Union Européenne sous le sceptre débonnaire et prestigieux du prince Philippe?**

Nog «nul»? Nog fichtre!

Ce qui nous unit, c'est la loi du rouleau à tarte et la loi du partage des billes, non le fait d'avoir combattu ensemble l'envahisseur. C'est ce qu'on dit à la Tour de l'Yser quand on y commémore la Guerre de '14 ; et c'est ce qu'on dit dans les familles des anciens prisonniers de guerre wallons quand on y remémore le retour au foyer en 1945 seulement, au lieu de fin 1940 et début 1941 comme ont pu le faire leurs «compagnons d'armes» flamands.

Monsieur De Wever, continuez courageusement votre combat rationnel sans les Wallons — ou presque sans les Wallons. Car beaucoup d'entre eux, d'une langueur monotone, se laissent encore bercer le cœur par les sanglots longs des violons de leur automne belge. (Pardon à Verlaine).

Monsieur De Wever, je vous salue avec respect. L'Histoire vous donne raison.

Adrien Laurant



ÉCHOS DE FLANDRE

(mars-avril)

Jean-Paul Roos

Rapport des Nations unies : 'z-ont rien compris !

Vers la mi-mars, le comité des Nations unies pour l'élimination de la discrimination raciale s'étonne que le code flamand du logement soumette l'attribution d'une habitation sociale à certaines conditions, et notamment à la volonté déclarée d'apprendre le néerlandais.

Pour le ministre flamand du logement, Marino Keulen (*Open VLD*), le but de cette disposition légale est de permettre aux gens de mieux s'intégrer en Flandre. Et puisque ni la Cour constitutionnelle ni le Conseil d'État n'ont rien trouvé à y redire, où est le problème ?

Quant à Michel Doomst, parlementaire CD&V et bourgmestre d'une commune du Brabant flamand, il affirme que ce comité est complètement à côté de la plaque : il ne tient absolument pas compte de la situation sur le terrain et aurait en tout cas dû consulter un responsable politique avant d'établir son rapport. «*Comme quoi, il n'est pas difficile d'écrire un rapport, mais écrire un rapport qui reflète fidèlement la réalité, c'est une autre paire de manches !*» conclut-il.

Même son de cloche dans *Gazet van Antwerpen* : que peut-il bien y avoir de mal à exiger que des gens qui demandent un logement social en Flandre apportent la preuve de leur volonté de s'intégrer ? «*Non, vraiment il n'y a rien à redire à ce code du logement, pas plus qu'au refus de la Flandre de ratifier la convention sur la protection des minorités aussi longtemps que les francophones de la périphérie de Bruxelles utiliseront cette convention comme alibi pour ne pas s'adapter*». Et de conclure : «*Les Nations unies feraient mieux de s'occuper des vrais problèmes des gens. Comme au Darfour, par exemple. Ou dans l'est du Congo*».

Plus sérieusement, *De Standaard* déplore que les francophones voient dans ce code du logement une attaque directe dirigée contre eux et une tentative de la Flandre de préserver le caractère flamand de la périphérie de Bruxelles. Il n'en est rien, affirme le journal. L'objectif est de faire en sorte que les gens qui habitent dans de grands ensembles puissent communiquer entre eux. Qui pourrait contester le bien-fondé d'un si louable objectif ? D'ailleurs, le Conseil d'État n'a rien trouvé à y redire ...

Discours tout différent dans *De Morgen*, sous la plume d'Yves Desmet, qui passe complètement sous silence le point de vue des francophones. Énumérant les discriminations dont

les étrangers font l'objet, il ne s'étonne pas de l'image désastreuse que la Flandre donne d'elle-même à l'étranger : «*Nulle part, affirme-t-il, une culture majoritaire ne se donne tant de mal pour briser la solidarité avec une culture minoritaire pour devenir la troisième région la plus riche d'Europe*». Et de remarquer perfidement : «*Il est insensé qu'il faille remplir des conditions linguistiques plus strictes pour obtenir un logement social en Flandre que pour pouvoir s'installer au palais royal*».

Et Yves Leterme, qu'en pense-t-il ? Il l'a dit à *Euronews* : en substance, le but de cette disposition est de mettre fin à un «*drame social*» (comme le fait de ne pas connaître le néerlandais à Rhode-Saint-Genèse ou à Drogenbos, sans doute ...).

Nouveau gouvernement : Y a de l'ambiance ...

Le gouvernement Leterme (pourquoi dire «*l'*», pense-t-on qu'il y en aura un deuxième ?) a reçu la bénédiction du Parlement le 22 mars. La veille, le groupe parlementaire du parti du nouveau Premier ministre exprimait déjà sa déception : le CD&V ne recevait pas plus de ministres que le VLD et les francophones avaient beaucoup trop de secrétaires d'État. Mais là n'est pas l'essentiel. Écoutons Tony Van Parys, l'un des parlementaires du premier parti de Flandre : «*Cet accord gouvernemental représente le maximum de ce qu'on peut encore réaliser dans ce pays. C'est-à-dire pas grand-chose. Et cela n'est pas dû à des personnalités qui ne s'entendent pas les unes avec les autres. C'est beaucoup plus profond : c'est structurel. Avec le temps, les communautés de ce pays se sont éloignées. (...) Le 15 juillet ne sera pas juste un test. Ce sera le test de la dernière chance*».

Un autre parlementaire, Michel Doomst, encore lui, s'exprime en termes plus imagés : «*Il faut remplacer la cuisine : les meubles ne tiennent plus, le poêle ne chauffe plus, la hotte ne fonctionne plus, le tuyau d'évacuation est bouché et les robinets coulent. C'est pas beau à voir*».

Le Gravensteengroep... ou ce que veut la gauche flamande.

Claude Thaysse intervient dans le débat (cf. son blogue du 2 mars) : «*Guido Fonteyn, l'éditorialiste flamand de gauche bien connu, me disait récemment que "nous avons une vision tronquée de la Flandre. Que le Peuple flamand de gauche s'opposerait à toute indépendance, entre autres, parce que dans ce cas, ils se retrouveraient avec un régime de droite assez dur"*».

Le Manifeste des intellectuels réunis dans le Gravensteengroep montre au contraire qu'il y a certainement plus que des convergences entre les deux côtés de l'échiquier politique en Flandre. Ils ont une même vision de l'Histoire et des revendications communes pour le tout proche avenir. Et bien l'intention de les voir aboutir...»



À la hussarde...

L'actualité française est très contrastée. Le peuple est en ébullition — y compris les députés UMP de plus en plus inquiets — devant les mesures qui se profilent. Le *Carnard enchaîné* (16.04) résume bien la situation en présentant quelques échantillons du "vocabulaire sarkozyste" : «*Pour lancer une attaque en règle contre les dépenses sociales, le Code du travail, virer des fonctionnaires par dizaines de milliers tout en laissant*

vaquer les foules à leurs affaires quotidiennes, il faut du doigté, une force de persuasion d'arracheur de dents. (...) Depuis quelques semaines, on entend fleurir de nouvelles expressions poétiques dans la bouche de nos gouvernants. (...) Ne dites pas : on va tailler le budget dans le lard. Dites : nous allons "engager une révision générale des politiques publiques" (François Fillon). Ne dites pas : on va supprimer la carte famille nombreuse. Dites : nous demandons à la SNCF de "proposer des produits commerciaux pour les familles" (Nadine Morano). Ne dites pas : fermons des hôpitaux. Dites : voilà "le ferment de la renaissance de l'hôpital public" (Nicolas Sarkozy). (...) Ne dites pas : je m'en vais dégraisser le mammoth de la Défense et supprimer 42.000 emplois. Dites : il faut engager "la clarification de la gouvernance" (Hervé Morin).

Il en va de même pour le RSA (revenu de solidarité active). On entend aussi : «*Ne dites pas : rigueur. Dites : réforme. Ne dites pas : supprimer. Dites : moderniser. Ne dites pas : vous êtes viré. Dites : vous devez vous adapter. Ne dites pas : il faut tout casser. Dites : il faut restructurer.*»

De son côté, **Maurice Szafran** (Marianne, 19-25.04) s'étonne de la phrase du Président, confiée au *Point* : «*Finalement, gouverner est plus facile que je ne le pensais.*»

Revival Mai 68

Les Inrockuptibles (12-18.02) sortent un dossier spécial bien fichu dans lequel **Jean-Max Collard** constate : «*On aurait dû assister à un enterrement de première classe. Avec au premier rang une poignée de soixante-huitards aux accents lyriques, qui ont confisqué depuis belle lurette les "événements" à force de les incarner, et à l'arrière-plan un chœur d'intellectuels médiatiques passés (...) de la contestation imaginaire à la vocifération réactionnaire. Le tout dans l'indifférence générale de nouvelles générations qui vivent sur les acquis de mai 68 (...) Seulement, voilà : en pleine campagne présidentielle, le futur mari de Carla Bruni a lancé un mot d'ordre et à dire vrai sa seule idéologie : il faut "liquider mai 68 !" Et il s'y emploie à sa manière, non pas en revenant en arrière, en réintroduisant les blouses à l'école et en interdisant l'avortement, mais au contraire, en brouillant davantage les cartes du clivage gauche/droite, en limitant le droit de grève, tout en introduisant à l'Élysée une people-story avec femme divorcée, famille recomposée et sexualité librement affichée, où l'ultralibéralisme individualiste absorbe les acquis de Mai 68 avec décomplexion emblématique du nouvel esprit du capitalisme. Contrairement à ce qu'en pense*

Cohn-Bendit, "liquider" n'est pas chez Sarkozy un message bolchévique, mais un terme économique. La liquidation se fait ici en cash, avec carte gold, yacht Bolloré et rolex en or. La vérité si je mens !

«*Confisqué par la gauche, dilapidé par la droite (...) Et s'il était temps pour les jeunes générations de se réappropriier Mai 68 ? (...) D'en refaire l'histoire pour mieux nous situer ?*»

Laïcité et sectes (suite).

Dans *Philosophie Magazine* (avril 2008), **Émile Chapuis** reprend la phrase, attribuée par l'hebdo *VSD* à Emmanuelle Mignon : «*Les sectes sont un non-problème.*» Cette petite phrase de la directrice de cabinet du Président relancé, en effet, le débat sur les sectes. Après avoir démenti, Emmanuelle Mignon a répondu au *Figaro* : «*Si ces mouvements ne troublent pas l'ordre public, il n'y a pas de raison de les interdire par respect pour la liberté de conscience.*»

Michèle Alliot-Marie, ministre de l'Intérieur et des Cultes, avait déclaré vouloir mener une politique plus «*pragmatique*», demandant à la Mission interministérielle de lutte et de vigilance contre les dérives sectaires (Miviludes) de ne plus lister a priori des groupes dangereux, et privilégier la recherche d'infractions fiscales et pénales (troubles à l'ordre public, abus de faiblesse, etc.).

Mais une question demeure : «*Est-il possible de distinguer une secte d'une religion et d'adapter la politique de la laïcité en conséquence?*» Deux camps s'opposent. Le premier, "républicain", fustige un gouvernement qui encouragerait le retour au religieux (en ne s'occupant pas de religions et de sectes), tandis que le second camp, "libéral", refuse que l'État s'immisce dans la sphère privée des croyances, estimant que «*seuls les actes pénalement répréhensibles et leurs "dérives sectaires" doivent être sanctionnés. Mais comment caractériser ces "dérives" sans entrer dans la logique des croyances, et jauger le degré d'indépendance des individus?*»

Élections locales

Dans *Le Monde* (18.03) — qui a connu deux jours de grève causée par la volonté de licencier 130 collaborateurs — **Éric Fottorino** constate, dans la foulée du titre figurant à la une (*Le PS premier pouvoir local*) : «*Peu avant son accession à la présidence, Nicolas Sarkozy avait évoqué le besoin d'une brève retraite spirituelle pour habiter la fonction qui l'attendait. On chercha — serait-ce Solesmes ou le mont Athos ? — avant de découvrir que le nouveau chef de l'État avait cédé aux sirènes d'un yacht (...).*»

Si la nette victoire de la gauche se nourrit largement de considérations locales, il est clair que le pays a adressé un message d'avertissement à Nicolas Sarkozy. Le taux d'abstention, particulièrement élevé à droite, conforte ce sentiment de bouderie chez une partie des électeurs qui avaient porté leur champion à l'Élysée en mai 2007. Avertissement n'est pas rejet. Au contraire. Le président doit comprendre que ses électeurs, et au-delà, le pays entier, redoutent plus que tout son échec. Nul ne peut le souhaiter raisonnablement. (...) À Nicolas Sarkozy de retrouver le mode d'emploi de sa fonction et de réduire la part de comédie pour entrer de plain-pied dans la gravité du pouvoir. De ce point de vue, sa faiblesse d'aujourd'hui peut être sa force de demain. À lui d'y réfléchir. Maintenant.»

>>>

Étudiants en colère.

Coïncidence? Mimétisme soixante-huitard ? Toujours est-il que ça chauffe pour Xavier Darcos. *Libé* (16.04) titre : «Y a-t-il vraiment trop de profs ?»

Didier Pourquery note : «Les manifestations des lycéens sont désormais quasi hebdomadaires et de plus en plus massives. (...) contre les suppressions de postes (11.200 dans l'Éducation nationale), compensées en partie à la rentrée 2008 par des heures supplémentaires. (...) Pourquoi Xavier Darcos dans une interview récente (moins langue de bois qu'à l'ordinaire), reconnaissait un "malaise" persistant ? Bien vu. Les lycéens sont inquiets pour leur avenir. Ils demandent des perspectives claires. Le gouvernement leur répond avec des coupes budgétaires.»

Brigitte Perruca (*Le Monde de l'Éducation*, avril 2008) : «Il sera donc un ministre à plein temps (...) L'année du bicentenaire du baccalauréat sera aussi l'année de la réforme des lycées. Là, le ministre Darcos va devoir reprendre ce que le directeur de cabinet de François Bayrou, un certain Darcos, avait tricoté. Pour le plus grand bien des lycéens peut-être, mais aussi pour le plus grand bien de l'Éducation nationale.»

Cocorico 1 : Carla Magna I

Positivons un peu : *Paris Match* (03-09.04) offre à ses lecteurs des photos inédites de l'éblouissante Carla Bruni-Sarkozy lors de la visite du couple présidentiel chez la reine d'Angleterre. Titre du long reportage : «Carla Reine de Londres. En 48 heures elle a conquis l'Angleterre». Suivent des phrases dithyrambiques : «Comment Carla Bruni a gagné la bataille d'Angleterre» ou «Nouvelle coqueluche outre-Manche», «Nouvelle Diana», «Jackie Kennedy ressuscitée» (...) Nicolas Sarkozy comptait sur ce voyage pour asseoir sa stature internationale. Carla, parfaite, l'y a aidé. Comme elle lui a été très précieuse pour faire passer son message en faveur d'une nouvelle fraternité franco-britannique.»

Cocorico 2 : La Défense Nationale et le flop des pirates.

Sur une pleine page, haletante, *Le Figaro* (14.04) revient sur «Le "Ponant" : histoire secrète d'une libération». On y lit : «L'épilogue d'une prise d'otages, qui a duré une semaine, d'une opération militaire qui restera dans les annales. Le scénario aurait pu être écrit par Tom Clancy, mais ce sont des officiers français qui ont tenu la plume (...) À l'heure où la Défense entre dans les turbulences des réformes, l'affaire du Ponant ressemble à une formidable démonstration, où toute la panoplie du savoir-faire a été déployée avec des moyens empruntés à toutes les armées, mer, air et terre. À des milliers de kilomètres de la France, au milieu de nulle part, les militaires ne sont pas fâchés d'avoir montré opportunément qu'ils savent utiliser au mieux les moyens que le contribuable leur fournit.»

Cocorico 3 : Ch'ti toi-même!

Parlons cinéma. *Le Monde* (20.04) titre : «Pathé, l'héritage triomphal de Claude Berri». On lit ce commentaire : «À lui seul, "Bienvenue chez les Ch'tis" écrase les statistiques du box-office français. Ses deux premières semaines d'exploitation, respectivement 4,5 et 3,9 millions de spectateurs, constituent un succès jamais atteint». *Ecran total*, le journal des professionnels du cinéma, table sur «un score possible de 17

millions d'entrées. Les 17,2 millions de "La grande vadrouille" ne paraissent pas hors de portée» (ndlr. : c'est fait depuis). Quant au *Nouvel Obs'* (17/23.04), il titre : "La Passion Ch'tis", "Le Nord réhabilité", "Le film anti-déprime", "L'éloge de l'amitié". Amateurs de "parler croquant", courez voir ce film... "biloute" !

Élections en Italie.

À 71 ans bien sonnés, "le Caiman", qui réserve son premier coup de téléphone à "son ami Nicolas", a encore de l'appétit. Pour *Il Corriere della Sera* (15.04), c'est le «Triomphe pour Berlusconi, (et le) boom de la Ligue (du Nord)» qui est, comme on le sait, un parti séparatiste. Si *Le Figaro* (15.04) se réjouit de «La belle victoire de Silvio Berlusconi», *Libé*, comme il se doit, titre : «Au secours, Berlusconi revient !»

Claudio Opasich

France ou francophonie ?

Membre du Parlement de la Communauté française de Belgique, **Paul Galand** (Écolo) s'inquiète du sort de TV5 Monde, dans une Carte blanche publiée dans *Le Soir* du 20 avril 2008. En effet, sur base d'un rapport classé confidentiel (!), l'Élysée a décidé, sans concertation réelle avec ses partenaires suisse, québécois et belge francophone, de regrouper *Radio France Internationale* (RFI), *France 24* et TV5 en une structure unique appelée *France Monde*, dont Christine Ockrent sera la directrice de l'information. Si Paul Galand reconnaît à la France le droit, sinon le devoir, de «repartir à la conquête de la narration du monde» (Bernard Kouchner), il juge que faire de TV5 la voix de la France n'a «aucun sens». «Il est dans l'intérêt de la France, explique-t-il, de favoriser la diversité au sein de la francophonie, dont TV5 devrait assurer le "rayonnement dans le monde"». À cette fin, il y aurait lieu de renforcer le partenariat à l'origine de TV5 et de l'élargir aux pays d'Europe de l'Est et d'Afrique membres de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), de refinancer TV5 et d'en repenser la programmation et l'accès aux publics locaux. Le débat est lancé...

François Detif

Le président et la laïcité

La déclaration présidentielle a fait couler un flot d'encre, suscitant la perplexité ou la hargne. *Le Figaro* du 5 mars a repris trois opinions : celle du professeur de droit **Joël-Benoît d'Onorio** qui remonte... à la Révolution française ! Sachez, dit-il, que Dieu n'est pas interdit en République, puisque la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen a été proclamée en 1789 sous les auspices de l'Être suprême ; celle de l'historien des religions **Jean-François Colosimo** pour lequel il est périlleux de faire la distinction entre religions et sectes ; enfin, les réflexions du philosophe **Guy Coq** qui, dans une *Lettre à un ami catholique*, se demande quelle mouche a bien pu piquer Nicolas Sarkozy de relancer le débat autour des valeurs religieuses, vues comme supérieures. Et de rappeler, en ce domaine, la totale réserve du général de Gaulle, pourtant croyant convaincu. «Remettre la laïcité en cause, ce serait redessiner le terrain pour une répétition des grands affrontements historiques. Tout le monde aurait à y perdre, car on n'ébranle pas un équilibre durement acquis». La *pax publica* vaut bien, non une messe, mais un peu de silence. **J. L.**



ÉPINGLÉ DANS LA PRESSE

Du Château des Comtes...

Gravensteen est un collectif flamand de professeurs, de journalistes, d'avocats et d'acteurs. Le 22 février dans le *Standaard*, il a lancé un manifeste qui a fait quelque bruit. Les signataires protestent contre une assimilation trop fréquente et injurieuse : toute demande de réformes émanant de Flamands serait d'extrême droite !

Faux, archifaux, disent-ils, nous sommes de vrais démocrates, mais nous reconnaissons la réalité de l'identité flamande. Ils prient donc les hommes politiques francophones de respecter leur opinion : la frontière linguistique est bien une frontière d'État. Ces personnalités flamandes, qui voient la Wallonie comme une «*nation partenaire*», veulent des accords clairs sans quoi la Belgique n'est plus viable. Et à Bruxelles ? Là, le bilinguisme doit être respecté à tout prix, car c'est «*la dernière chance pour que la Belgique survive comme État confédéral*». Ce coup de semonce ne provient pas de dangereux extrémistes mais de Flamands fiers de l'être. L'avertissement sera-t-il compris ?

Pas touche à BHV

Le 1er mars, dans le même journal, MM. **Georges Clerfayt**, député fédéral honoraire (FDF), et **Christian Van Eyken**, député francophone FDF siégeant au Parlement flamand, s'indignent du point de vue du Groupe *Gravensteen*. D'abord, affirment nos deux francophones, les porte-parole de ce collectif ne sont pas des démocrates. Ensuite, en bons champions du maintien d'une Belgique fédérale (ou autre), ils ne voient, eux, dans la frontière linguistique de 1962-63 qu'une simple limite administrative interne ; ils refusent aussi de voir les francophones de la périphérie assimilés à «*des immigrants*», obligés d'adopter la langue de la Région flamande. D'ailleurs, l'article 30 de la Constitution ne précise-t-il pas que «*l'emploi des langues utilisées, en Belgique, est facultatif*». Pan sur le mufler du Lion noir !

Conclusion : il ne peut être question de scinder l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde.

Un triple bravo pour ces trémolos légalistes, mais, comme les Flamands extrémistes et/ou démocrates s'essuient les pieds sur la Constitution,...

Territoire sacralisé

Le professeur émérite gantois **Etienne Vermeersch**, interviewé le 3 mars par *Le Soir*, le déclare tout net : rien ne va plus parce que les francophones se moquent du principe de territorialité, principe devenu sacré en Flandre.

«*En 1963, dit-il, je plaçais pour que ces entités (les six communes à facilités) ou, du moins, des parties d'entre elles soient rattachées à la région bruxelloise*». Cela aurait permis, selon lui, de fixer définitivement la frontière linguistique, mais on ne l'a pas écouté parce que certains refusaient de céder un pouce du territoire flamand.

Enfin, il tient à préciser ceci : «*Nous (les signataires du groupe Gravensteen) ne voulons pas l'éclatement du pays. Mais nous sommes prêts à aller jusque-là*» si les francophones s'obstinent dans leur opposition.

«Les grands baillis»...

dit **Paul Goossens** (*Le Soir*, 04.03), raillant ainsi les 18 signataires du manifeste *Gravensteen* qui prétendent parler au nom de la Flandre entière. L'ancien rédacteur en chef du *Morgen* refuse tout net ce droit aux «*Dix-huit*» ; en revanche, il leur reconnaît «*le droit à la bêtise*». Et d'épingler méchamment trois d'entre eux : le professeur **Etienne Vermeersch**, le philosophe **Peter De Graeve** et l'historien **Eric Defoort**, président du *Vlaamse Volksbeweging* (ndlr : fort de 6.000 membres quand même).

Pour Goossens, ces nationalistes sectaires semblent ignorer qu'en Flandre, les gens de la culture s'opposent au séparatisme... mais acceptent, sans état d'âme apparent, le principe d'une réforme de l'État !

Bien, bien ! Le problème est toutefois que les "culturels" sus-dits n'ont jamais précisé jusqu'où devait aller la réforme. Voilà un beau sondage (des reins et des consciences) à organiser. Qui osera le faire ?

Bye Bye Wallonie ?

Rappelons-nous le fameux docu-fiction *Bye Bye Belgium*, diffusé le 13 décembre 2006 ! Il annonçait la fin de la Belgique, brutalement décrétée par la Flandre. En réalité, se demande **Jean-Claude Vandermeeren**, secrétaire général de la FGTB wallonne (*Le Soir*, 19.02) : **ne faudrait-il pas plutôt y voir la fin de la Wallonie ?** Supposition absurde ? Non, parce que l'identité wallonne, très affaiblie, s'estompe encore à cause de la volonté quasi générale de couler ce qui en reste dans une identité (nationalité pour certains) "belge francophone". Cet amalgame aura pour conséquence «*de continuer à priver la Wallonie d'un enseignement ancré sur ses réalités économiques, sur son histoire sociale et sur un projet d'avenir propre*».

Pour le syndicaliste, ce n'est pas un dialogue de communauté à communauté qui est à mener, mais bien un débat à trois : la Région wallonne et la Région bruxelloise face à la Région flamande. Les yeux des responsables wallons s'ouvriront-ils à temps ? Le doute subsiste.

Amnésie en Wallonie

«*Les élus du Parlement wallon sont-ils prêts à affirmer un projet pour la Wallonie ?*», interroge d'emblée **Jean Pirotte**, professeur émérite d'histoire (UCL) et président de la Fondation wallonne (*Le Soir*, 04.03). Il en doute.

La longue crise gouvernementale (toujours en cours) «*a révélé une impréparation des représentants wallons*» pourtant avertis des revendications flamandes dès 1999. Et de devoir rappeler que le Mouvement flamand n'a jamais cessé de croître et d'embellir depuis 1840 : «*Il s'agit d'un nationalisme romantique et intégral, avec toute la force de l'irrationalité sentimentale*», nationalisme encore renforcé par la bonne santé économique de la Flandre. Ce sentiment est redoutable parce qu'il est largement répandu dans la population.

Y a-t-il une prise de conscience en Wallonie ? Non, l'amnésie est partout, entretenue par «*l'expérience traumatisante* >>>

du déclin industriel et par un déficit symbolique». Mais au moins y a-t-il conscience de ce manque chez les politiques wallons ?

Non, et pire, ils entretiennent l'ignorance. À ce propos, il est révélateur que le cursus scolaire brille par l'absence d'enseignement de l'histoire récente, et Jean Pirotte doute que la proposition du sénateur Alain Destexhe et le projet de Marie Arena puissent y remédier. Ces deux tentatives pour «*mieux connaître notre passé commun*» relèvent d'une Communauté française de Belgique qui n'aidera en rien à une meilleure compréhension du fait wallon.

La solidarité entre Bruxelles et la Wallonie est-elle nécessaire ? Oui, répond-il, mais il soutient que cette Communauté française «*entretient un dessein culturel mort-né (parce que) cette institution exprime en fait l'objectif des héritiers de la bourgeoisie de 1830 qui a jadis construit l'État belge unitaire sur une base francophone*». Mais voilà, la Flandre a refusé ce modèle !

Il reste donc une Belgique réduite à une capitale, Bruxelles, et une province, la Wallonie. Résultat : pas grand monde n'est satisfait, ni les Wallons (au moins les dizaines de milliers de signataires du *Manifeste pour la culture wallonne* de 1983, réaffirmé en 2003), ni «*un bon nombre de Bruxellois*» (cf. le récent manifeste *Nous existons*) qui veulent un projet multiculturel pour leur ville.

Une bonne solution, conclut Jean Pirotte, serait de laisser à chacun «*les compétences de l'enseignement, de la culture et de l'audiovisuel*». Les politiques "francophones", encore tout pétris de belgitude, entendront-ils ce message ?

«Au tour des Bruxellois...»

... de faire quoi ? Selon Philippe Van Parijs (*Le Soir*, 28.03) : tout simplement d'élaborer un projet d'avenir consistant pour la Région bruxelloise qui devra, comme la Wallonie, obtenir «*l'essentiel des compétences communautaires*». Ces nouveaux pouvoirs permettront de faire de la ville une vraie capitale de l'Europe.

Certes, l'auteur applaudit à la nomination d'un «*coordinateur birégional*», mais refuse un projet commun aux Wallons et aux Bruxellois, projet qu'il juge n'être «*ni réaliste ni désirable*».

Laissons le soin de conclure au professeur de l'UCL et de Harvard : «*D'ici aux élections régionales, on détectera peu à peu quelles sont les formations et les personnalités politiques bruxelloises qui s'obstineront à rabibocher le projet ringard de la Belgique bicommunautaire de papa, voire avoueront franchement leur ambition de placer Bruxelles sous tutelle wallonne, et lesquelles s'attelleront au contraire à proposer et construire un projet décomplexé incluant tous les Bruxellois, et épaulant fraternellement une Wallonie enfin maîtresse de sa culture et de son enseignement.*»

M. Van Parijs songerait-il à un Bruxelles-District européen ? Honni soit qui mal y pense...

La "Brulonie" demain ?

Ce bizarre néologisme serait-il de Pierre-René Mélon ? Dans son courrier au *Soir* (20.03), il nous rappelle opportunément qu'en dépit de l'évocation d'émouvants souvenirs historiques (Josquin des Prés, Rennequin Sualem, les Wallons qui ont fondé New York ou ceux qui ont développé l'industrie du fer

en Suède), les Wallons n'ont jamais formé une nation et n'en formeront jamais une parce que «*(ils) ne le veulent pas, ne le "sentent" pas*». Parce que, encore, «*l'establishment belgo-bruxellois ne laissera jamais filer son arrière-pays*» dont il a un besoin vital. «*Globalement donc, estime P.-R. Mélon, la Wallonie est en voie de congolisation*». Le jugement est dur mais sans doute réaliste. À moins que, comme l'auteur l'avait écrit il y a quelques années, une "journée" ne décide d'un autre destin !

«Ce pays n'existe plus»

déclare Bart De Wever, président réélu de la NVA, à *La Libre* (16-17.03). «*Dans les têtes*», précise-t-il, il n'y a déjà plus de Belgique et ce n'est pas une hypothétique circonscription fédérale qui changera quelque chose ! Tout est d'ailleurs divisé : les médias, la culture et même l'opinion publique. Quant à Bruxelles, qui est «*un enfant de la Belgique, (elle) n'est rien sans la Flandre*». Mais, ajoute le bon apôtre, «*les Wallons y seront toujours les bienvenus*». Ouf ! on respire ! «*Je pense, conclut Bart — qui se dit "conservateur et pas révolutionnaire" —, que l'évolution va provoquer une évaporation de la Belgique. On n'est pas au Kosovo ni au XIXe siècle. On est membre de l'Union européenne qui, aujourd'hui, décide de 60% de nos lois. On ne sera jamais complètement indépendant*». Cette dernière précision est évidemment là pour rassurer les braves francophones.

Jacques Liénard

La Belgique, un pays de cocagne ?

Les militants liégeois du RWF, qui se sont permis quelques doutes à ce propos, ont diffusé à des milliers d'exemplaires un excellent tract (1).

Y sont notamment comparés : les systèmes de soins de santé français et belge ; la dette publique des deux pays ; les situations fiscales des personnes physiques et des sociétés dans chacun des deux États.

Un court extrait "écologique" du tract :

«En matière environnementale

Dans une étude récente, les universités de Yale et Columbia ont recensé 149 États selon 25 indicateurs environnementaux dont la qualité de l'eau potable, les émissions de gaz carbonique (CO₂) ou encore les maladies liées à l'environnement. Avec un score de 78,4%, la Belgique passe à la 57^e place. Les États européens arrivent en tête avec la Suisse, suivie de la Suède, la Norvège, la Finlande... La France se classe 10^e et les États-Unis végètent à la 39^e place. M. Paul Magnette, ministre du Climat, parle de la nécessité d'un "Grenelle belge", tandis que Mme Durant, jamais en retard d'une plaisanterie fine, qualifie de "cirque" le "Grenelle français". Un cirque, peut-être, mais qui a permis un moratoire sur la culture des O.G.M. ! »

(1) Des exemplaires peuvent être demandés à l'éditeur responsable : Paul Durieux, 8, rue du Gravier à 4051 Vaux-sous-Chèvremont — tél. 04 263 69 17.
Site du RWF/Liège : <http://rwf-liège.fr/>

Extraits du blogue du Claude Thyse (mars)

«La Wallonie ne craint pas l'autonomie» ... Rudy Demotte "spitaelsien"

Une fois n'est pas coutume, je vous propose ce communiqué de l'agence Belga :

«Nous n'avons pas peur de l'autonomie, il faut faire taire toute ironie qui dit que les Wallons ont peur de se prendre en main», a déclaré le ministre-président wallon, Rudy Demotte, ce mercredi devant son parlement, lors du débat initié par son prédécesseur Jean-Claude Van Cauwenberghe sur la position de la Wallonie dans le débat institutionnel.

Les instances régionales sont partagées sur la question de savoir si la question doit être débattue uniquement dans le groupe de travail Wallonie-Bruxelles, ou si elle doit faire l'objet de discussions au parlement wallon. «La légitimité démocratique réside dans un parlement et non pas dans un groupe de travail», a remarqué M. Van Cauwenberghe, s'opposant ainsi à Michel de Lamotte (CDh), mais rejoint dans ses propos par Serge Kubla (MR).

Le ministre-président a, pour sa part, souligné que la réflexion ne devait pas se tenir dans un lieu unique. Il a précisé qu'il s'était forgé une opinion, entre la réforme défendue par Marc Uyttendaele et *Le Manifeste pour des états généraux de Wallonie*. «La Wallonie a son administration, son parlement, son gouvernement, son budget et sa capacité à se prendre en main», a-t-il souligné, invitant les partis démocratiques à prendre contact entre eux pour établir une position commune sur le sujet.

M. Van Cauwenberghe s'est finalement félicité d'avoir mis le débat sur le tapis au parlement. «Et je vois que M. Demotte devient plus régionaliste que moi... C'est un bonheur de faire des émules et de voir que le corpus de la pensée wallonne de M. Demotte s'enrichit», a-t-il conclu, rappelant que sa volonté n'était pas un «repli wallon», mais bien une «volonté de s'entendre avec Bruxelles, dans le respect des compétences des uns et des autres». Finalement, il semble bien que parfois,

la fonction crée l'organe... en politique en tous cas. Encore un petit effort, Rudy !

Rudy Demotte : «Je suis un Ch'ti belge». Bien vu ! Mais un adjectif de trop...

Du site internet du Vif (14.03) : Interrogé sur le film de Dany Boon, le ministre-président a eu cette phrase intéressante : «Entre la Picardie française et la Picardie belge, il n'y a pas l'ombre d'une nuance. C'est exactement la même culture. Voilà bien la preuve que les frontières n'ont pas de pertinence dès qu'on évoque les dialectes, la nourriture, bref, tout ce qui caractérise les gens au plus profond d'eux-mêmes».

Il reste maintenant à M. Demotte à faire l'articulation avec la réalité politique. Et plaider pour la suppression de cette frontière héritée de l'Ancien Régime et de la volonté anglaise !



Un Wallon aux Pays-Bas

Le 6 mars, notre ministre-président, M. Rudy Demotte, a pris son bâton de pèlerin commercial pour faire visite au Premier ministre des Pays-Bas, M. Jan Peter Balkenende (cf. *La Libre*, 07.03)

Ce dernier, après avoir rappelé le côté «naturel» des relations entre son pays et la Flandre, a estimé qu'il devenait nécessaire de mieux connaître la Wallonie. *Business* d'abord, n'est-ce-pas ! M. Demotte a d'autant mieux plaidé en faveur d'un renforcement des relations économiques que la balance des paie-

ments des exportations wallonnes vers les Pays-Bas souffre d'un déficit de près d'un demi-milliard d'euros. Il y a donc fort à faire pour le combler.

Liège, 3^e port fluvial européen, pourrait-il aider, grâce à son futur Triligiport, à décongestionner Rotterdam ? À voir, a ajouté le très belge M. Demotte, car il ne s'agit pas d'interférer dans la concurrence entre Anvers et Rotterdam. En clair : un oui timide au grand port hollandais, mais pas question de faire rugir notre «grand ami», le Lion noir.



M. Pierre Moriau (Abondance, Haute-Savoie) nous écrit :

Le 19 février, ARTE a diffusé une émission intitulée «La fin de la Belgique?», suivie d'un débat entre Flamands, Francophones et Germanophones. Malgré la durée — deux heures —, j'ai relevé des lacunes et contresens, ce qui est rare de la part d'ARTE.

En premier, l'éventualité d'une union entre Wallonie et France n'a même pas été évoquée, tandis que certains ont imaginé un rattachement de la partie germanophone, Eupen et Saint-Vith, au Grand-Duché !

Ensuite, les parallèles entre Belgique et Tchécoslovaquie sont absurdes. Il y aurait quelque analogie entre Flandre et République tchèque, et entre Wallonie et Slovaquie ? En effet, l'histoire nous a appris que les Tchèques ont résisté aux nazis, tandis que les Slovaques, sous la direction de l'évêque Tiso et la protection d'Hitler, ont dénoncé l'union avec les Tchèques et combattu aux côtés des Allemands en Russie. Je pense que la Wallonie ne mérite pas la similitude exprimée dans l'émission avec la Slovaquie.

D'accord avec M. Moriau, la comparaison entre la Wallonie et la Slovaquie est absurde, mais il faut pourtant se rappeler qu'en octobre 1944, alors que l'offensive soviétique atteignait la Vistule, la milice slovaque se révolta contre les Allemands. La répression fit plusieurs milliers de victimes et causa la destruction de plusieurs dizaines de villages.

Le colloque a des fuites



IL TRADITORE

C'était une règle d'or : rien, absolument rien, ne devait jamais filtrer des "colloques singuliers", c'est-à-dire dans le jargon belgeois, des entretiens du roi avec une personnalité politique. Que l'on se souvienne à ce propos du silence pesant qui a toujours entouré les interminables tête-à-tête de Baudouin Ier et de Wilfried Martens. C'était le temps où l'on connaissait les usages. Mais ne voilà-t-il pas que, un beau jour de février, l'omerta est violée ! Le roi étant par principe au-dessus de tout soupçon, il ne reste que l'un ou l'autre de ses interlocuteurs à être coupable du méfait. Mais qui ? Leterme ? De Wever ? Ou un troisième larron ? Et dans quel but ? Serait-ce un coup de Jarnac porté à la monarchie ? On cherche encore à qui le crime peut bien profiter. Quoi qu'il en soit, Albert II aurait notamment souhaité voir le PS écarté du prochain gouvernement. Ce vœu royal aura fait frémir M. Elio Di Rupo, bien mal récompensé ainsi de son indéfectible

soutien au trône. Avouez que c'est un coup à virer républicain ! Pourtant, peu rancunier, l'omniprésident du PS répondait au *Soir* (05.03) : «Laissons une chance à la Belgique !» ... et soutenait Leterme !»

Les jeunes Flamands et le français

Si l'on en croit un sondage récent réalisé auprès de 9.000 élèves flamands de 2e année du secondaire (12-13 ans), la connaissance du français reste très faible. Cela est surtout dû au fait que ces jeunes sont de moins en moins en contact avec la langue française dans la vie quotidienne.

Et comme, de leur côté, les jeunes Wallons ne sont pas vraiment des champions dans l'étude de la *moedertaal*, la compréhension "interbelge" n'est pas pour demain.

Une Europe bouleversée

Le 19 février, Laure Mandeville, journaliste au *Figaro*, entreprend un tour d'Europe, et même du monde, pour montrer que la prise d'indépendance du Kosovo pourrait bien inspirer d'autres groupes minoritaires.

Pour s'en tenir au Vieux Continent, on peut s'attendre à voir les Serbes de l'enclave de Bosnie et ceux du nord du Kosovo rejoindre leur patrie ; puis ce sera peut-être la minorité hongroise de Roumanie qui voudra rallier ses compatriotes magyars ou encore, plus près de nous, ce sera au tour des Basques de proclamer unilatéralement leur indépendance. À l'Est, c'est la Russie qui combat les velléités tchétchènes; mais ne refuserait pas de recueillir les russophones de la Transdnistrie, partie actuelle de la République de Moldavie. Bref, cela bouillonne un peu partout au

grand dam des tenants du statu quo. Curieusement, on remarquera que L. Mandeville ne cite pas le cas de l'Écosse ni d'ailleurs celui de la Flandre. Omission volontaire ou non ? Allez savoir !

Encore plus étrange, Sabine Verhest (*La Libre*, 20.02), qui traite le même thème, observe aussi un silence prudent.

J.L.

Solution des jeux de la p. 15

Réponses : charité - captif - libération - potion - simuler.

Mots croisés n°77 et n°78

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	L	A	P	I	N		L	I	E	V	R	E
II	O	T	A	R	I	E		L	A	I	U	S
III	U	T	A		U	R	E		S	A	S	
IV	P	E	L	I	S	S	E		M	O	D	E
V	R	O	S	E	S		C	A	N	E		
VI	C	E	I		V	E	R	I	N		S	O
VII	H	E	R	M	I	N	E		T	B		P
VIII	I	S		A	S	T	A	T	E		E	O
IX	N		E	R	S		M	U	L	E	T	S
X	C	H	A	M	E	A		E	U	E	S	
XI	H	A		O	S		S	O	T	S		U
XII	I	L	O	T		R	E	T	S		O	M
XIII	L	O	U	T	R	E		A		U	P	
XIV	L		R	E	I	M	A	G	I	N	E	S
XV	A	R	S		Z	I	B	E	L	I	N	E

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	P	I	V	O	I	N	E		A	N	I	S
II	I	C	E	C	R	E	A	M	S		X	E
III	S	I	R	I	N	N		A	G	I	R	
IV	S		V	I	S	U	E	L		L	A	I
V	E	G	E		P	S		R	A		N	
VI	N	U	I		A	H		P	O	I	N	G
VII	L	I	N	O		A	V	A	L	E		A
VIII	I	D	E		F	R	I	S	E	U	R	S
IX	T	A		P	E	S	O	S		L	O	
X		S	A	R	A		L	I	E	S	S	E
XI	A		R	E	L	I	E	F	S		I	L
XII	S	O	U	S		R	T	L		N	E	O
XIII	T	I	M		P	E	T	O	N		R	G
XIV	E	S	S	O	R		E	R	O	D	E	E
XV	R	E		P	E	N	S	E	E	S		S

Vient de paraître :

La disparition de John

le nouveau roman de notre ami
René Swennen

(éd. Luc Pire, Le Grand Miroir)

Il ne nous reste plus que quelques exemplaires du lexique
(16 pages, broché, format A4) de Roland Ferrier

Florilège frangloricain

Édité par Wallonie-France asbl, ce lexique est disponible
en versant 4,75 euros (frais de port compris) sur le compte
068-2271983-76 de Wallonie-France à 4130 Tilff.

Pour la France, et autres pays européens : 6 euros
(port compris), paiement par chèque, adressé au trésorier
M. Jacques Bonnavert, 14, rue des Aubépines,
B 4130 Tilff, en précisant bien vos nom et adresse.

Wallonie-France

Rédaction :

49 B, av. C. de Gerfache, 4000 Liège
Tél. + fax: 04 253 26 47

Rédacteur en chef : Jacques LIÉNARD

Secrétaire de rédaction :

Adrien LAURANT — tél. 085 51 25 52.

Secrétaire adjoint: Monique WESMAEL

Composition et mise en page :

Monique WESMAEL

Trésorier: Jacques BONNIVERT

tél. 04 388 20 90.

Éditeur responsable :

Jacques-Yves CHARLIER,

34, rue de la Baume,

4470 St-Georges s/Meuse

Tél. + fax: 04 275 36 20

GSM: 0477 29 63 24.

Correspondant en France :

Pierre MÉLOT, Le Barsac, 07230 Payzac

Tél. 0033 (0) 4 75 39 99 32.

Avec la collaboration de

Mme Edwine FASTREZ;

MM. Pierre BERTRAND, CHANTECLER,

Cédric CHOPIN, Jacques DEHAES,

Marc DE MIDDELEER, Guy DENIS,

François DETIF, Jean DUFRANE,

Paul DURIEUX, Roland FERRIER,

Joël GOFFIN, Jean-Sébastien JAMART,

Daniel JOZIC, Michel LEMMENS,

Michel MARTENS, Pierre MÉLOT,

OCULUS, Claudio OPASSICH,

André PATRIS, Marc PHILIPPE,

Georges RÉGIBEAU,

Jacques ROGISSART, Jean-Paul ROOS,

Eric SMETS, Marc SUTTOR,

René SWENNEN.

Sous le parrainage de

MM. Pierre BERTRAND,

sénateur honoraire,

Robert COLLIGNON,

ancien président du Parlement wallon,

Philippe DETROZ, professeur;

Albert SALON,

ancien ambassadeur de France

président du Forum francophone

international (FFI)

et de l'Avenir de la langue française,

Dr Jean-Pierre LEVECCQ, ancien député,

André PATRIS, directeur honoraire de la

Maison de la Francité,

Roger PINON,

professeur d'école normale e.r.,

Me René SWENNEN, écrivain et avocat

aux barreaux de Liège et de Paris.

Partisans du retour de la Wallonie à la France, faites de votre position convaincue une attitude convaincante!

Deux formules sont à votre disposition pour propager cette solution d'avenir:

* sur simple demande adressée au rédacteur en chef (coordonnées ci-contre), vous recevrez gratuitement d'anciens numéros de *Wallonie-France* (dans la limite des stocks encore disponibles).

* vous pouvez vous abonner à l'essai (ou offrir un abonnement à un proche, un ami pour quelques mois à titre de cadeau). Il vous suffit de remplir le bulletin de commande ci-dessous (à détacher, photocopier ou recopier)

Je soussigné:

rue n°

code postal. localité.

prie l'éditeur responsable de *Wallonie-France* de faire bénéficier d'un abonnement de 6 mois la personne dont le nom suit,

Mme, Mlle, M.

rue n°

code postal. localité.

pendant 6 mois (3 numéros) à partir du mois du n°

Je verse la somme de faveur de 6 euros (3 numéros) sur le compte bancaire n° 068-227198376 de *Wallonie-France* à 4130 Tilff.

Pour la France, paiement par chèque en précisant bien nom et adresse au trésorier (coordonnées ci-dessous).

Je désire (Je ne désire pas)* que mon identité soit communiquée au destinataire de cet abonnement cadeau.

* Biffer les mentions inutiles.

Date: Signature:

Abonnement

	Belgique	France et Europe
simple	17,00 euros	19,50 euros
soutien:	22,00 euros	24,50 euros
étudiant, chômeur:	8,00 euros	10,50 euros

À verser au compte 068-2271983-76 de *Wallonie-France* à 4130 Tilff
Pour la France, paiement par chèque en précisant bien nom et adresse au trésorier M. Jacques Bonnivert, 14, rue des Aubépines, B 4130 Tilff.